

la lettre DE **VILLERS**





Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vaucelin

Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité
Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Domaine social, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, écoles et restaurant scolaire, CCAS
Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Chargé de la Plage, Bâtiments publics
Lundi de 10h30 à 12h

Monsieur Paquet

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement de réseaux, suivi renouvellement réseaux, commission de sécurité, stationnement, circulation
Mercredi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable
Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme de 11h à 12h Logement

Conseillers délégués :

Madame Bécél

Troisième âge, gestion de la Vé Maine, goûters, banquet des Anciens

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville

à votre SERVICE

ADMR

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, les lundi de 9h à 11h45 à la Mairie annexe.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1992 et janvier 1993, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre 2008 et janvier 2009 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

- **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.
- **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- **Conteneurs :**
- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.
Encombrants : 1er lundi de chaque mois
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois
En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

A PARTIR DU 1ER OCTOBRE :

● LUNDI

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MARDI

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MERCREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● JEUDI

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● VENDREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● SAMEDI - DIMANCHE

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Colts Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.



la *lettre*
DE **VILLERS**
OCTOBRE 2008 - N°105

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 12 septembre 2008
- p. 7 Recensement
- p. 8 Travaux
- p. 10 Cérémonies : 14 juillet et 22 août
- p. 11 Départ des renforts saisonniers
- p. 12 Des globicéphales au large
- p. 12 Prix de la ville à Clairefontaine
- p. 13 Le WiFi
- p. 13 Rentrée scolaire

Vie associative

- p. 14 Association paléontologique
- p. 18 Villers Accueil
- p. 19 Association des Familles Villersois
- p. 19 CJEV - Comité de jumelage
- p. 20 Tennis club
- p. 21 AJV - VTT
- p. 22 Villers Loisirs

*Office de Tourisme
et d'Animation*

- p. 24 Bilan de l'été 2008
- p. 25 Balade gourmande
- p. 26 Balades nature
- p. 27 Festival Nouveaux Talents
- p. 28 Sable Show
- p. 30 Ateliers du Méridien
- p. 31 Le pique-nique
- p. 32 Conférence de Yann Lebaillif
- p. 34 Courses de lévriers
- p. 35 François Maudit
- p. 36 Rassemblement Porsche à Villers
- p. 37 Programme des animations

p. 38 État Civil

p. 39 Fête de la Coquille

La *lettre*
DE **VILLERS**

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2008

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT AUTORISATION DES JEUX AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES (RELATIF AUX DROITS ET OBLIGATIONS DE LA COMMUNE ET DU CASINO)

Madame Christelle SIMON, Directrice Générale du Casino de VILLERS SUR MER, a déposé à la Sous-Préfecture en juillet 2008 un dossier sollicitant :

1- le renouvellement d'autorisation

DE PRATIQUER :

Les jeux ordinaires

- la Boule

Les jeux de contrepartie autres que la boule et le vingt trois

- le black-jack
- la roulette anglaise
- le stud poker

D'EXPLOITER :

- 90 appareils dits «machines à sous»

2 - l'autorisation d'exploiter :

- 1 table de jeu de contrepartie «le Texas Hold'em Poker»
- 15 appareils dits «machines à sous» supplémentaires

le Conseil Municipal donne :

- l'avis de principe de la Commune quant à la demande d'autorisation sollicitée,
- l'adoption du cahier des charges (contrat de délégation de service public et de ses avenants éventuels) relatif aux droits et obligations réciproques de la Commune et du Casino.

Et

- émet un avis favorable au principe de jeux dans la station et ce sur la demande de jeux énumérée ci-dessus et présentée par la Directrice du Casino de Villers sur Mer **notamment sur la demande de 15 machines à sous supplémentaires.**
- émet un avis favorable sur l'adoption du cahier des charges (et de ses modifications éventuelles) relatif aux droits et obligations réciproques de la Commune et du Casino.

CREATION DE L'EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE

La Communauté de Communes, en partenariat avec la Commune, (financement à part égale), souhaite la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) afin de gérer le futur espace muséographique.

La Communauté de Communes, maître d'ouvrage de cette infrastructure, lance les procédures nécessaires mais il convient que la Commune valide ce choix.

De par les activités commerciales qui découlent de l'espace muséographique (espace restauration, ventes de produits dérivés....) ce type de structure apparaît comme la mieux adaptée.

Le Conseil Municipal

- émet un avis favorable à la création de cette structure sous forme d'EPIC et va solliciter les autorités compétentes (communauté de communes Cœur Côte Fleurie ; état ; trésor public...) pour les modalités pratiques,

- autorise, si nécessaire, une avance de trésorerie à hauteur maximum de 150.000 € et ce, chaque année, et en collaboration avec la Communauté de Communes,

VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, autorise les virements de crédits suivants :

Op 207 - Cpte 2157 : Acquisition de matériel
- 20.000 €

Op 502 - Cpte 20415 : Espace Muséographique (subvention d'équipement)
+ 20.000 €

CONVENTION COMMUNE BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Dans le cadre de la gestion de nos partenariats avec les associations, il convient de réaliser une convention entre la Commune et l'Association Départementale «Bibliothèque pour Tous».

Cette convention prévoit notamment la mise à disposition de l'extension du local de la Bibliothèque ainsi que la subvention qui pourra être octroyée à cette Association.

Le local est mis à disposition gratuitement.

La convention pourra être résiliée par chacune des parties avec un préavis de 3 mois.

CONCESSION DE LA PLAGE CONVENTION ETAT

La Commune a lancé, en collaboration avec l'Etat, le renouvellement de la concession de la plage de Villers sur Mer.

Après consultation des services fiscaux, de la Préfecture Maritime et du Ministère de l'Ecologie et de l'Energie, la concession de la plage est octroyée à la commune de Villers sur Mer aux conditions principales suivantes :

- domaine public concédé : 2400 m x 65 m de large
- entretien – propreté et balisage (notamment la zone des 300 m) à la charge de la Commune
- durée : 12 ans
- redevance :
 - 35 % du montant des redevances versées à la Commune pour les activités sous-traitées
 - 10 % des recettes perçues par la Commune auprès des usagers de toutes les activités en régie.
- 2 activités avec sous-traités d'exploitation (établissement de bains de mer et jeu de plage)

PARTICIPATION POUR NON REALISATION DE PLACES DE STATIONNEMENT

La Commune de VILLERS SUR MER a délibéré en Décembre 2001 suite à la modification du Plan d'Occupation des Sols pour instaurer la participation pour non réalisation de places de stationnement.

Compte tenu de la modification du POS en PLU, il convient d'actualiser cette délibération et ce notamment pour son montant en vertu de l'article L.6032-7-1 du Code de l'Urbanisme. Cette valeur, à ce jour, est de 12.194.00 € par place manquante et est réévaluée chaque année au 1er Novembre.

Ainsi, pour le projet «Cour Gravée» rue Paris d'Illins déposé par la déclaration préalable n°14.754.08U0076 pour 2 places manquantes, la somme à payer est de 24.388.00 €.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – PLAGE

La Commune a lancé une procédure pour la délégation de service public de la Plage concernant, notamment les établissements de bains et un jeu de plage.

Le Comité Technique Paritaire dans sa réunion du 16 Juillet 2008 a émis un avis favorable à cette délégation de service public.

AVENANT CAHIER DES CHARGES – CASINO

Dans le cadre de la mise à jour de certains points du cahier des charges nous liant au Casino, il apparaît nécessaire d'actualiser certains détails relatifs aux périodes et horaires minimales d'ouverture du casino et

notamment l'article 7 du cahier des charges.

Il est proposé les horaires minimum suivants :

Machines à sous :

Du dimanche au jeudi de 10 h à 2 h ;
Du vendredi au samedi et veille de jours fériés de 10 h à 4 h.

Les jeux traditionnels :

Du dimanche au jeudi de 21 h à 2 h ;
Du vendredi au samedi et veille de jours fériés de 21 h à 4 h.

Bar et restaurant :

Deux jours de fermeture hebdomadaire ;
Ouverture les autres jours de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h

DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'aménagement touristique du marais, un certain nombre de promenades et d'aménagements vont être créés.

Il s'agit notamment :

- aménagement paysager,
- aménagement annexe gare ou réserve de paléontologie visitable,
- promenades ; accès, mise en forme
- mise en forme d'une plate forme d'observation par nivellement, adaptée, pour l'observation de la faune et de la flore,
- structures d'accueil pour les vélos et les promeneurs,
- équipements sanitaires et autres.....

Cet aménagement touristique permettra de valoriser cet ensemble naturel et sera un parfait complément à l'espace muséographique.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 600.000 € et la réalisation devrait débuter fin 2009.

AJUSTEMENT DES TAUX DE REFERENCE FISCALITE

Il nous a été communiqué par les services fiscaux, des taux de fiscalité sur des exonérations qu'il convient de fixer et ce en vertu de la réglementation.

TAXE D'HABITATION

Le taux de l'abattement général à la base est fixé, au régime de droit commun, à savoir 15 % à compter du 1er Janvier 2009.

TABLEAU DES EMPLOIS

Comme de coutume, le tableau des emplois, notamment au vu des promotions et examens professionnels, a été actualisé.

CONVENTION COMMUNE/ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR COTE FLEURIE/VEOLIA

Dans le cadre du relevé des compteurs d'eau potable, la Communauté de Communes, en collaboration avec le prestataire de service VEOLIA, va installer des appareils de télé- relève. Cette technique permettra un meilleur suivi des relevés et ce, notamment, grâce au déploiement d'un nouveau dispositif de relevé à distance des compteurs

Deux conventions tripartites se doivent d'être signées.

La première concerne l'hébergement des concentrateurs et des répéteurs sur les bâtiments communaux et les candélabres. La seconde concerne l'hébergement des concentrateurs dans le domaine privé.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Trésor Public a transmis une liste de taxes et produits irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité admet en non valeur les sommes s'élevant à 857.75 €.

TAXE DE SEJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

Compte tenu des possibilités d'accueil, il convient de procéder au calcul de la taxe forfaitaire applicable aux chambres d'hôtes au 1er Janvier 2009

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 5 chambres
- Période de perception : 60 jours ; tarif : 0,80 €/par jour/ personne
- Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT
 $5 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0,80 \text{ €/jour/pers} = 480 \text{ €} - 20 \% = 384 \text{ €}$

Ainsi pour ces chambres d'hôtes sises route du Château, le montant annuel est de 384 €

CONVENTION EDF

Dans le cadre d'une régularisation avec EDF de la convention de servitude concernant le passage de la ligne EDF dans le parc de San Carlo, le conseil complète la convention passée avec EDF par un acte notarié.

AVENANT OPAC

Dans le cadre de l'achèvement des travaux de l'opération «Champs Rabats», l'OPAC du Calvados propose un avenant pour l'entreprise RAMETTE pour la réalisation d'un enrobé drainant autour des containers.

Montant du marché initial HT	59.905,00 €
Montant de l'avenant HT (n°1)	321,30 €
Nouveau montant du marché HT	60.226,30 €

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les services fiscaux nous demandent de valider la liste de la Commission Communale des Impôts Directs.

Cette dernière est la suivante :

Catégorie des redevables	Membres titulaires	Membres suppléants
Taxe Foncière des Propriétés bâties	DURAND Jean-Paul	MAHEUT Nathalie
	VINCENT Catherine	RAMPON Gérard
	VANCOILLE Michel	MENTRE Paul
	De ROUVRAY Alain	ROGINSKY Jacky
Taxe Foncières des Propriété non bâties	FORIN Patricia	CHEDRU Dominique
	CASNA André	VAUXION Jean-Claude
	CHESNAIS Michèle	LEPELTIER Daniel
	VENDANGE Claude	De la BRETECHE Nicolas
Taxe d'Habitation	MEGIE Maurice	MENARD Laurent
	PAQUET Didier	LEGROS Jean-Pierre
	CONSTENSOUX Céline	BUHOT Véronique
	DREGE Thierry	BECEL Monique
Taxe Professionnelle	DUVAL Pascal	BAUDON Marie-Claude
	AUBIN Pierre	BESNIER Jean-Claude
	LEMIERE Régine	GENAIN Catherine
	SAUTELET Bruno	HODIESNE Marie-Isabelle

CLASSEMENT TOURISTIQUE

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 Juin 2008, a délibéré pour solliciter, notamment, le classement de la Commune de Villers sur Mer « en station classée de tourisme ». Le décret relatif à cette affaire a été publié le 3 septembre 2008 (décret n°2008-884 du 2 Septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme).

Villers sur Mer est une Commune touristique et balnéaire située entre Deauville/Trouville et Cabourg. De par ses infrastructures, ses animations, sa capacité d'accueil, elle bénéficie du même surclassement démographique (20.000/ 40.000 Habitants) que ses voisines, Deauville, Trouville, Cabourg.

Avec sa plage de 2,4 km, ses animations toute l'année, sa forte fréquentation régulière, son casino (90 machines à sous), son patrimoine (bâtiments classés, zone naturelle classée, son site classé des falaises des Vaches Noires,...), sa capacité

d'hébergement, sa gare et ses facilités d'accès (sorties autoroute et aéroport de Deauville-Saint-Gatien) positionnent notre Commune comme une ville touristique et balnéaire dont la renommée ne cesse de croître au delà du périmètre de la Communauté Cœur Côte Fleurie Deauville/Trouville à laquelle elle appartient.

De plus, l'animation et la promotion touristique (Office du Tourisme) sont sous l'égide de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui par l'importance de son budget (année 2008 : 776.000 €) sert de levier à une animation de qualité tout au long de l'année.

Cet Office du Tourisme est classé catégorie 3 étoiles.

Aujourd'hui, les équipements structurants (espace muséographique ; espace culturel d'animations et du tourisme ; Piscine ; EPIC du tourisme, Tennis, Tennis couvert, Cercle Nautique, Stade et Complexe sportif) sont à même de répondre aux attentes des estivants qui fréquentent la commune.

La loi du 14 Avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme réforme le régime des stations classées.

La Commune de Villers sur Mer a été érigée «station climatique» par décret du 11 Mars 1922.

Les classements dont la publication est intervenue avant le 1er janvier 1924 (cas de Villers sur Mer) cessent de produire leurs effets le 1er Janvier 2010.

Le Conseil Municipal

- émet un avis favorable à la demande auprès de Mr Le Préfet de classement de la commune de Villers sur Mer en «commune touristique » ; étape N° 1 en vue du classement en «station classée» ; ET de PLUS :

- adopte le dossier de «station classée» et émet un avis très favorable au classement en «station classée» étape N° 2 du classement et sollicite l'Etat et les services concernés pour le classement dans cette rubrique (après obtention du classement «commune touristique» délivré par Mr Le Préfet).

RAVALEMENT DE FAÇADES

Une subvention de 610 € a été attribuée pour l'immeuble sis 7 rue du stade André Salesse pour des travaux de ravalement de façade.

Toute la population vivant à Villers sur Mer sera recensée entre le 15 Janvier et le 14 Février 2009

Les communes de moins de 10.000 habitants comme Villers sur Mer feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Notre commune fait partie du groupe de communes qui seront recensées en 2009.

A partir du 15 Janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pourrez vous poser. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à la Mairie de Villers sur Mer.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui seront fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 Juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles seront ensuite transmises à l'INSEE et ne pourront donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site de l'INSEE.

TRAVAUX

Espace Culturel

Le bâtiment est hors d'eau, hors d'air et complètement fermé.

Les aménagements intérieurs suivent leurs cours (cloisonnement, ascenseur, doublage isolation, préparation des sols pour le carrelage, plomberie...)

Un bassin de rétention des eaux de toiture sera réalisé et enterré à proximité du parvis, (10 000litres)



Entrée de ville

Les aménagements aux abords de l'entrée de ville à proximité de la Digue Est sont terminés.

12 bancs ont été posés sur les esplanades et sur le parking. Des corbeilles de style et range-vélos vont être installés en septembre ainsi que deux portiques à l'entrée et sortie du parking Digue Est afin de limiter l'accès de certains véhicules (camping-car et caravane)



Tennis couverts

La couverture est terminée, le bardage et l'isolation sont en cours de réalisation. La phase maçonnerie gros-œuvre est terminée. Des citernes seront enterrées à chaque quart de bâtiment afin de retenir environ 30 000 litres d'eau de pluie de la toiture. Cette eau sera utilisée pour les besoins du tennis club et pour l'arrosage des fleurs.



Travaux communautaires

Eau potable :

Le renouvellement du réseau d'eau potable, rue du Stade, est terminé.

Pour la rue de la République (entre la Rosière et le dinosaure) les travaux de renouvellement du réseau d'eau ont débuté la deuxième quinzaine de septembre.

Assainissement :

Réalisation d'un réseau de 470 ml de long et 15 branchements sur les Chemins de l'Eglise et Préfontaine.



Projet pédagogique «nettoyage de la plage»

Du 21 au 24 avril 2008, 14 apprentis et 3 accompagnateurs en « Environnement/Propreté » du Campus Véolia Paris, sont venus nettoyer la plage de Villers et ses abords. Les objectifs du projet ont amplement été atteints à la grande satisfaction de cette équipe qui souhaite même renouveler cette action l'année prochaine. Entre autre, de nombreux macro déchets de plage ont été ramassés entre le CNV et les falaises des Vaches Noires.



Une balade écologique

En août, une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur la plage en compagnie de Jean-Yves Jégourel, spécialiste de l'environnement du CPIE, organisme du Conseil Général, de Gwenaëlle, responsable du tri sélectif à Coeur Côte Fleurie et de Catherine Vincent, adjointe, en charge de l'environnement. Le thème retenu pour la promenade était la laize de mer, sa faune et sa flore. Et le spécialiste d'expliquer pourquoi, la mer apporte une énorme quantité d'algues. «*Le principal facteur de production d'algues est l'ensoleillement dans la journée et la pluviométrie qui apporte avec les eaux de ruissellement des nitrates et des phosphates*» explique le spécialiste qui a répondu à de nombreuses questions sur ce milieu très sensible. Puis le groupe est allé, au-delà du Cercle nautique, collecter des déchets apportés par la mer. Répartis dans des sacs poubelles, ils ont permis de procéder à un tri sélectif expliqué par Gwenaëlle. À l'issue de la promenade, un goûter convivial a réuni tous les participants dans la salle des fêtes du casino.



Les participants

CÉRÉMONIES

Quatre pompiers promus pour le 14 juillet



Gérard VAUCLIN et Jean-Paul DURAND ont remis les galons à quatre pompiers volontaires.



Avec le retour du soleil, il y avait foule dans la station pour ce 14 juillet avec ses nombreuses animations. En prémices, le dimanche, le pique-nique géant au plan d'eau du marais et le feu d'artifice qui a attiré plusieurs milliers de personnes sur la digue promenade. Un spectacle coloré et bruyant dont les amateurs sont friands. Le lundi matin, place à la Fête nationale, l'occasion pour les pompiers de présenter leurs nouveaux matériels dont un nouveau véhicule pour les premiers secours et à quatre des leurs de recevoir une promotion. Gérard VAUCLIN, maire, et Jean-Paul DURAND, son adjoint, ont remis à Philippe BLAVETTE les galons de sergent, à Guillaume MAULION et Emilie LENOT ceux de caporal et Franck MARLETTI celui de sapeur-pompier de 1^{ère} classe. Sous la conduite de la fanfare de Sannerville, pompiers, élus et public se sont rendus au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont défendu la patrie.

Un vin d'honneur dans la salle des fêtes du casino suivi par plus de 200 personnes a conclu la cérémonie.



Comme chaque année, à pareille époque, le 22 août, les Villersois ont une pensée émue envers leurs libérateurs, les Belges de la brigade Piron. Un dépôt de gerbe et une minute de silence ont marqué la cérémonie au monument aux morts en présence des sapeurs-pompiers et des Amis du Mont-Canisy. Gérard Vauclin, maire, a remercié les libérateurs qui ont apporté en ce jour d'été de nouveaux espoirs à la population de la commune. «*En cette semaine douloureuse, a ajouté le maire, on doit avoir une pensée pour nos 10 soldats tombés en Afghanistan. Notre peuple doit être fier de leur action en faveur de la lutte contre le terrorisme*». Un témoin se souvient de ce 22 août 1944. «*Il était 9 h 45, quand un motocycliste est apparu, route de Dives, la tête coiffée d'un curieux béret vert*». Cet éclaireur annonçait l'arrivée prochaine de trois chenillettes et d'un détachement belge. Les Allemands ayant fui durant la nuit, Villers-sur-Mer était libérée sans effusion de sang. Puis des soldats canadiens arrivent et viennent grossir le détachement. En quelques heures, les souvenirs difficiles de quatre années de guerre sont effacés pour faire place à la liesse générale.

Villers a fêté sa libération.

Les Villersois n'oublient pas la brigade Piron



Les renforts saisonniers récompensés



La municipalité a reçu les renforts saisonniers pour les remercier de leur action.

Après les deux mois d'été, les renforts saisonniers CRS-MNS, SNSM et gendarmes ont quitté la station pour rejoindre leurs bases. Gérard Vauclin, maire, et Pierre Aubin, adjoint chargé de la plage, les ont reçus, salle Bagot, pour dresser le bilan de la saison et leur adresser des remerciements. «Malgré le mauvais temps, la station a reçu la même fréquentation que l'an passé. Toutefois, il y a eu une perte sensible sur les visites à la journée car il était difficile de profiter de la plage. Par contre, il n'y a pas eu ni incident ni accident majeurs sur la plage et sur la route. Vos interventions ont permis à tous de trouver une ville calme. Ce n'est pas un hasard car j'ai apprécié votre travail» a noté le maire. Il n'a pas caché son espoir de retrouver, l'an prochain, les CRS à leur poste sur la plage. «Vous êtes indispensables, car vous êtes motivés et vous avez le pouvoir d'autorité». Au cours des deux mois, les CRS ont relevé 18 infractions, porté assistance à 9 baigneurs, 1 véliplanchiste et 1 navigateur et procédé à un sauvetage. Malgré les totems, 90 enfants se sont égarés et ont heureusement retrouvé leurs parents. Parmi les accidents, 19 ont été plus ou moins graves, nécessitant le transport des personnes à la polyclinique de Deauville. 630 blessés légers ont reçu des petits soins au poste de secours. Pour marquer son attachement à la présence des CRS, Gérard Vauclin a remis à Christian Petit, chef de poste, et à son adjoint, Frédéric Fesson, la médaille d'or de la ville, pour leurs qualités professionnelles, tout en souhaitant les revoir l'an prochain. Le maire a apporté également tout son soutien à la brigade de gendarmerie locale qui assure sa mission avec compétence.



Christian Petit, chef de poste CRS, (ci-dessus) et son adjoint (ci-dessous) ont reçu la médaille d'or de la ville des mains de Gérard Vauclin.



VIE COMMUNALE

Des globicéphales au large devant la plage

Durant l'heure du déjeuner, à la mi-août, la clientèle du restaurant La Digue installée sur l'esplanade devant la mer, à proximité de Villers 2000, a eu droit à une attraction. Une bande de globicéphales d'une dizaine d'éléments a évolué, pendant plusieurs heures, au large. Sur la plage, on a vu apparaître des jumelles pour que le spectacle soit plus visible. Ces animaux, sorte de grands dauphins à tête globuleuse et à nageoire dorsale courte, vivent dans les mers du nord, à proximité des îles Féroë. La bande est conduite par un vieux mâle que tous

les autres suivent aveuglément, ce dont profitent les pêcheurs de ces régions qui poussent le chef vers la plage pour capturer tout le troupeau. À Villers-sur-Mer, pas de risque de ce genre. Le troupeau a pu évoluer tranquillement sous le regard de quelques navigateurs qui se trouvaient dans les parages. et qui ont fourni les photos publiées dans cette Lettre de Villers.



Prix de la ville de Villers-sur-mer à Clairefontaine

Le jeudi 17 juillet, s'est disputé en semi nocturne, le prix de la ville de Villers-sur-mer. Une course disputée au trot monté. La course a été remportée par Oldéro appartenant à l'écurie BKM et entraîné par B. MARIE. Maurice MEGIE de l'Office de Tourisme a remis à l'entraîneur B. MARIE et au jockey Romain LECREPS des prix offerts par la Commune.



Le WiFi, ça marche !

Il y a tout juste un an, la ville a déployé un réseau WiFi dans le centre-ville, autour de la mairie, de la rue des Belges, de la place Jeanne d'Arc et de l'office de tourisme. Ce réseau permet à toute personne de se connecter à Internet via un ordinateur portable. Les 4 points d'accès offrent une couverture optimale du centre-ville. Avant d'accéder au service Villers_WiFi, l'utilisateur doit obtenir un identifiant et un mot de passe à l'office de tourisme. Ils y sont délivrés gratuitement pour une validité allant d'un jour à un mois. «Une fois ce sésame en poche, explique le webmaster, il faut prendre soin de vérifier quelques paramètres de l'ordinateur : la batterie, pas de script de configuration activé, aucune adresse IP ne doit être configurée». Le succès de cette mise à disposition gratuite du réseau Internet ne s'est pas fait attendre. Depuis le 1er janvier, 1 016 identifiants ont été délivrés, et presque 500 uniquement pour juillet. «L'intérêt de ce réseau, explique une utilisatrice, c'est de pouvoir naviguer sur Internet sans contrainte et également de recevoir son courrier pour rester en liaison avec ses proches ». Attention toutefois ! Il faut passer par la webmail - site internet de messagerie pour envoyer les messages.



Devant l'office de tourisme, les internautes pianotent allègrement.

Groupe Scolaire Victor Duprez

Une rentrée dans la stabilité

La rentrée au groupe scolaire Victor Duprez s'est effectuée le mardi 2 septembre sans beaucoup de bouleversements tant du côté des enseignants que des effectifs. L'école maternelle dirigée par Joëlle Delange a accueilli 128 enfants répartis dans 5 classes, contre 130 l'an passé. Un seul changement parmi les institutrices, l'arrivée de Marilyne Le Gall, qui enseignait précédemment à l'école primaire, qui, elle aussi, maintient son effectif à 205 élèves répartis dans 8 classes. Marilyne Le Gall est remplacée poste par poste par Valérie Quentel qui vient de Touques.

Par contre, les changements sont réels sur le plan des horaires avec la suppression de l'école le samedi matin. «Les enfants passent donc à 24 heures d'enseignement, les maîtres restant à 27 heures» explique Joëlle Delange. Les heures ainsi dégagées serviront aux enseignants, à leur formation continue pour 18 heures, l'organisation des conseils d'école, aux réunions Parents/Maîtres et 60 heures seront consacrées à l'aide aux enfants en difficulté. A partir de la Grande Section maternelle jusqu'au CM2, c'est-à-dire les cycles 2 et 3. Cette aide a été mise en place dès les 1ers jours d'octobre durant l'interclasse du midi.



Nouvelle équipe de gauche à droite : Marilyne Le Gall, Ewige Maréchal, Delphine Flin, Joëlle Delange, Stéphanie Bilak, Nathalie Langlois

De gauche à droite : Véronique Lecomte, Privat Perrin, Catherine Challer, Corinne Guérard, Olivier Roger, Gaëlle Lepicq et Valérie Quentel.



VIE ASSOCIATIVE

Association Paléontologique

Une nouvelle présidente pour l'Association Paléontologique

Lors de son assemblée générale, en août, l'association paléontologique a montré sa vitalité : un nombre croissant d'adhérents, il atteint les 97, de nombreuses animations comme les séances mensuelles de détermination des fossiles, des conférences, des visites sur des sites fossilifères, des publications avec la création d'un dépliant d'appel pour la paléontologie et la sortie du 12^e numéro de «L'Echo des Falaises» et des expositions. Jean-Marie Guégan, président sortant, n'ayant pas souhaité se représenter pour des raisons personnelles, le poste de président est revenu à Louise Sirakian. «*Je ne désire occuper ce poste que durant une année, le temps que l'association s'installe dans ses nouveaux locaux de l'espace culturel actuellement en cours de construction*». À ce propos, Gérard Vauclin a apporté plusieurs précisions qui ont réjoui l'assistance. Le rez-de-chaussée de cette maison des associations et de la culture servira à des expositions temporaires et notamment pour des collections de fossiles. Autre construction intéressant l'assemblée, la Maison du Méridien. «*J'ai signé le permis de construire le 11 août dernier et nous sommes dans la phase des appels d'offres. Il reste à valider la scénographie, mais on avance*». Ce musée s'inscrit dans le site du marais et un nom plus alléchant que «*Maison du Méridien*» est toujours recherché. Un appel est lancé à tous ceux qui ont un avis. Les dépenses de fonctionnement seront partagées à 50 % avec Coeur Côte Fleurie avec un déficit d'exploitation estimé à 200 000 €. «*Ce musée sera un outil de développement économique qui servira à valoriser l'image de la communauté de communes et la communication*» a ajouté le maire. Un restaurant de bonne qualité sera aménagé dans le site. Enfin, l'achat de la gare finalisé, les bâtiments existants seront aménagés pour y présenter des collections de fossiles.



De gauche à droite, Serge Favart, Gérard Vauclin, Jean-Marie Guégan et André Casna

Jean-Marie Guégan ayant passé la main, la présidence est revenue à Louise Sirakian.



Façade Ouest du futur musée



Carnaval aux Vaches Noires

Camille Saint-Saëns (1835-1921) eut Fauré parmi ses élèves à l'école Niedermeyer, et ce même Fauré fut au conservatoire parmi les maîtres de Charles Koechlin (1857-1951). Les deux compositeurs n'appartenaient pas à la même génération et Saint-Saëns n'est sans doute jamais venu dans la villa de Villers de celui qui fut indirectement son disciple.

Si cette rencontre s'était réalisée, pourquoi n'écouterions nous pas aujourd'hui le carnaval des fossiles avec autant de plaisir que celui des animaux ?

Pour un compositeur imaginaire les fossiles de nos Vaches Noires ne manquent en effet pas d'atouts pour évoquer une vision, et par-là une musique, carnavalesque.

Combien de fois les familiers de nos falaises ne sont-ils pas restés admiratifs devant les ammonites, les gastropodes ou autres fossiles mordorés qu'un opportun rayon de soleil leur a fait découvrir dans une flaque d'eau abandonnée par la mer descendante? Tels les fêtards du carnaval vénitien ils se sont laissé séduire par la belle brillance de la pyrite, celle-là même que les sages ont depuis longtemps surnommé « l'or des fous », celle qui demain transformera peut-être en poussière ce bijou que la nature leur aura permis d'admirer brièvement.

Mais avant même les conquêtes éphémères, le Carnaval, c'est la joie du déguisement, la joie d'oublier la grisaille du quotidien pour se métamorphoser en prince ou princesse, en fée ou magicien, en danseur de ballet ou cantatrice...

Dans la visite imaginaire des Vaches Noires où nous venons d'entraîner Saint-Saëns, son accompagnateur, familier des lieux, n'aurait pas manqué de lui faire observer que les fossiles eux aussi choisissent parfois de se déguiser et de revêtir l'apparence d'un autre : c'est ce que les savants généralement plus soucieux d'étaler leur connaissance du grec ancien que leur éventuelle attirance pour la poésie ont appelé

xénomorphie; Xenos, l'étranger, ayant forcément quelque chose de bizarre sinon de suspect.

Les cas de xénomorphie sont relativement fréquents chez les huîtres fossiles du Callovien, appelés gryphées, que l'on trouve en abondance au pied de nos falaises. Il s'agit de la reproduction sur la valve supérieure de l'huître du dessin en relief du support auquel elle s'est fixée lors de son stade larvaire. Ce support est souvent un autre coquillage généralement parasité après sa mort : par exemple une ammonite ou un autre bivalve comme les trigonies (*Myophorella*) également caractéristiques de l'étage. Curieusement si le relief du support est évidemment reproduit en négatif sur la valve inférieure de la gryphée, il ne se retrouve pas à l'intérieur de l'huître, en particulier au-dessous de la valve supérieure.

Cette curiosité de la fossilisation a été plusieurs fois évoquée dans l'Echo des Falaises, le bulletin annuel de l'Association paléontologique de Villers: elle est ainsi décrite en détail dans le numéro 6 (2002), un bref compte rendu d'un article d'une revue allemande sur le sujet est paru dans le numéro 8 (2004) complété par la photo d'une huître xénomorphe du Corallien de Trouville-sur-Mer fixée sur une radiole d'oursin, le numéro 12 (2008) décrit différents cas de xénomorphie du Callovien moyen d'Allemagne du Nord enrichis par la présentation d'exemples très intéressants des Vaches Noires.

Dans tous les cas les hypothèses d'explication demeurent prudentes. N'y a-t-il pas un peu de romantisme dans le fait que le masque des carnavaliers préserve un certain mystère ?

L'association paléontologique accueillerait évidemment avec beaucoup d'intérêt tout ce qui pourrait constituer un pas vers la réponse.

Reptiles de l'ère secondaire par Nathalie Bardet

Éminente scientifique, docteur de l'université Paris VI, chargée de recherche au CNRS, Nathalie BARDET était l'invitée de l'association paléontologique pour une conférence sur «*Les adaptations au milieu aquatique des reptiles marins de l'ère secondaire*». Aujourd'hui les océans sont majoritairement peuplés de mammifères : cétacés, baleines et dauphins, pinnipèdes, phoques, otaries et morses, et siréniens, dugongs et lamantins. «*Cependant, dit la conférencière, il n'en a pas toujours été ainsi durant l'ère secondaire, les reptiles ont occupé une place prépondérante au sein des écosystèmes marins en tant que mégaprédateurs*». Ces groupes d'animaux qui ont vécu entre - 245 et - 65 millions d'années dont on retrouve les fossiles de certains dans les Vaches Noires est représenté par les plésiosaures, pliosaures, ichtyosaures et crocodiles, le métyrorhynchus d'une quinzaine de mètres de long dont la tête est exposée au musée de Villers. Tous ces animaux d'abord terrestres, ont dû s'adapter à un mode de vie aquatique, ce qui a impliqué de sérieuses modifications morphologiques, physiologiques et écologiques. Par de nombreuses illustrations, Nathalie BARDET a montré ces adaptations limitées pour les formes qui vivaient près du littoral, très poussées pour celles de haute mer.



De gauche à droite, Serge Favard, Nathalie Bardet et Jean-Marie Guégan président de l'association paléontologique.

Histoire de la Préhistoire

Une exposition
des Docteurs Alain Delattre
et Eliane Cordonnier

Plusieurs centaines d'objets étaient exposés, depuis les premiers silex taillés collectés en France remontant à plusieurs centaines de milliers d'années jusqu'à la fin de la préhistoire marquée par l'apparition de la période néolithique.

Une place enfin a été réservée au mode de vie toujours pratiqué par certaines peuplades, encore bien proche de celui du néolithique.

Cette exposition montre que la science de l'évolution de l'homme (paléoanthropologie) fait partie intégrante de la paléontologie.

Le but de cette exposition outre la présentation des objets a été de retracer cette histoire de la préhistoire qui s'est déroulée lentement puis de façon accélérée. Elle a donné lieu de tout temps surtout au 19^{ème} siècle à des débats passionnés qui continuent car l'homme est toujours à la recherche de ses racines.



La Préhistoire

« Cette discipline se donne pour but de retracer l'histoire des hommes jusqu'à l'apparition des premiers textes. Ne disposant pas de documents écrits elle se fonde essentiellement sur l'examen des vestiges de la présence humaine, vestiges généralement issus de fouilles archéologiques. La première préoccupation de cette jeune science et sa première réussite a été la mise en place d'une chronologie d'ensemble par l'étude de la stratigraphie (couches géologiques) et par la mise

en relation des modifications des climats, des types humains, des faunes, des flores et des industries façonnées par l'homme. »

Dictionnaire de la Préhistoire
A. Leroi- Gourhan

Cette définition classique pose un certain nombre de problèmes, notamment en ce qui concerne les critères retenus pour définir son début et sa fin.

Comment fixer son début c'est à dire définir le premier homme ?

Classiquement « Homo habilis » artisan reconnu des premiers outils est considéré dans l'état actuel des connaissances comme le premier homme. Sa découverte permet de le dater approximativement de 2,5 millions d'années. On ne peut cependant pas passer sous silence ses contemporains hominidés (australopithèques) qui l'ont accompagné et même largement précédé. Si l'on ne peut pas les assimiler stricto sensu, aux hommes, ils sont particulièrement intéressants pour en étudier les différences anatomiques avec l'homme actuel.

Nous ne pouvons également pas nous abstenir de chercher nos racines à partir des vestiges osseux retrouvés (Toumaï, Orrorin Tuganensis entre autres.) Recherches hypothétiques mais qui nous permettent peut être en remontant le rameau des primates de trouver l'ancêtre commun qui marque la bifurcation conduisant à l'homme.

Comment fixer sa fin ?
Classiquement par l'apparition de l'écriture. Il faut cependant considérer :

-que les découvertes récentes font reculer cette date qui était de 3 300 ans avant JC (Sumer)

-que certaines civilisations sans écriture ont été relatées par d'autres qui la possédaient

-que d'autres enfin ont conservé des modes de vie et une industrie proche de la préhistoire.

La Préhistoire a été dès son origine l'objet de nombreuses controverses et de débats passionnés puisqu'elle mettait en cause l'évolution des espèces en particulier celle de l'homme.

Le temps de l'imaginaire

Cela fait très longtemps que l'homme s'interroge sur la création de l'Univers et sur ses origines, de l'antique Babylone aux scientifiques d'aujourd'hui en passant par les rédacteurs des livres sacrés des grandes religions.

En effet LUCRECE (98-55 avant Jésus-Christ) dans son ouvrage « De la nature des choses » imagine déjà les trois grandes époques – l'Age de la pierre, l'Age du bronze et l'Age du fer.

On connaissait déjà des haches ou des armes de pierre qu'on appelait CE-RAUNIES, on ignorait leur origine et leur signification réelles. On pensait qu'elles étaient dues à la foudre et qu'elles avaient des vertus extraordinaires.

La Bible était l'unique référence concernant l'âge de la Terre et l'apparition de l'homme. Le récit biblique du déluge n'est pas le premier à parler d'inondations cataclysmiques (épopée de Gilgamesh) mais conservera jusque vers le milieu du XIX^e siècle une grande influence.

La curiosité scientifique réapparaît à la Renaissance. Vers 1580 Bernard Palissy après Léonard de Vinci reconnaît la nature organique des fossiles et parle d'espèces « perdues » : tous les deux énoncent sur les fossiles des idées justes.

La crédulité durant le Moyen Age et la Renaissance faisait que les premiers ossements fossiles de vertébrés passaient encore pour des squelettes de géants. C'est ainsi que les restes sans doute d'un DINOTHERIUM trouvés en Bas Dauphiné en 1613, « le géant Theutobochus », furent présentés au jeune roi Louis XIII et à Marie de Médicis et dans le pays comme les restes d'un géant des peuples barbares du Nord.

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles on expliquait par le déluge la présence de coquilles marines pétrifiées sur la terre ferme en des endroits fort éloignés des côtes ainsi qu'au sommet des montagnes (poissons du Liban). S'agissait-il d'animaux engloutis dans ce qu'on appelait le DILUVIUM.

En 1650 l'archevêque anglican James **USSHER** avait calculé que la création du monde avait eu lieu en 4004 avant Jésus Christ. Les Anglais, Thomas Burnet et William Whiston, publient leurs théories de la terre. Whiston fixa la date du Déluge au 18 novembre 2349 avant notre ère. Ces théories pour le moins fantaisistes «*qu'on peut lire pour s'amuser, mais qu'on ne doit pas consulter pour s'instruire*» dira Buffon bien plus tard, remirent dans l'actualité ces étranges coquilles recherchées et collectionnées par les naturalistes.

Le savant Danois Nicolas **STENON** (1638-1686) qui pose les bases de la géologie, découvrira que les **GLOSOPETRES** qui avaient été considérées comme des langues de grands serpents ou d'oiseaux n'étaient que des dents de squales fossilisées. Il mis en évidence l'entière signification des fossiles, étudia de très près le terrain, conçut la sédimentation, l'empiement des strates mais resta respectueux de la tradition biblique du Déluge.

Michel **MERCATI**, en 1593, mais ses écrits ne furent publiés qu'en 1717, découvre la véritable nature des céraunies «*la plupart des hommes croient que les céraunies sont produits par la foudre. Ceux qui étudient l'histoire estiment qu'elles ont été détachées par un choc violent de silex très durs, et avant que le fer ne soit en usage pour les folies de la guerre. Car les plus anciens hommes n'ont eu pour couteaux que des éclats de silex*».

Antoine de **JUSSIEU** en 1723 reconnaît également la vraie nature des pierres de foudre. **ALDROVANDE**, **HASSUS**, **MAHUDEL**, le jésuite **LAFITAU** les comparent aux armes de pierres modernes des Indiens d'Amérique et découvrent une méthode nouvelle de travail basée sur l'ethnographie comparée.

Antoine de **JUSSIEU** (1686-1758) expliqua que les «cornes d'Ammon» que l'on trouvait partout en Europe avaient été nommées ainsi car elles avaient été assimilées aux cornes du Dieu Ammon. En fait elles étaient la fossilisation d'espèces que l'on appellera **AMMONITES**.

Acette époque, à partir de certaines découvertes, on considéra qu'une ancienneté aussi courte basée sur la Genèse était un obstacle incontestable à l'explication de nombreux phénomènes et ne correspondait pas aux observations géologiques (**NEWTON**, **BUFFON**).

Invention de la Science Préhistorique

CUVIER doute de l'existence de l'homme antédiluvien, bien qu'on lui présenta, en 1823, des restes humains exhumés près de **LAHR**, ville proche du Rhin, retrouvés dans des terrains avec des restes d'animaux disparus.

Nombreux étaient les lieux où l'on avait retrouvé des animaux très anciens : os d'éléphants en Belgique, salamandres dans des dépôts en réalité Miocène, vertèbres pétrifiées.

N'ayant pas encore trouvé à cette époque des restes de primates (singes fossiles) **CUVIER** déclarait «*je ne peux pas conclure que l'homme n'existait point du tout avant cette époque. Il pouvait habiter quelque contrée peu étendue d'où il a repeuplé la terre après ces événements terribles ; peut être aussi les lieux où il se tenait on-ils été entièrement abîmés et ses os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception d'un petit nombre d'individus qui ont continué son espèce.*»

BOUCHER DE PERTHES, officier des douanes d'Abbeville, venu tardivement à la préhistoire, initié par Casimir **PICARD**, avait eu au début de sa carrière une activité diplomatique et littéraire. Cette formation «hors normes» lui attira la suspicion des scientifiques de l'époque lorsqu'il fit état de ses découvertes. Les silex et les ossements qu'il avait trouvés aux alentours d'Abbeville le conduisirent à la parution du premier volume des «Antiquités Celtiques et Antédiluviennes» où il proclame la haute antiquité de l'homme. Il attribuait les pierres qu'il avait découvertes avec des ossements anciens dans les alluvions des faubourgs d'Abbeville ou **DILUVIUM** à l'homme antédiluvien. Encouragé par certains (**BRONGNIART**, **Constant PREVOT**), raillé par beaucoup, cet autodi-

dacte se trouva face à des personnalités reconnues comme Elie de **BEAUMONT** et les disciples de **CUVIER** ; Puis progressivement certains se rallièrent à lui citons le Docteur **RIGOLLOT** de Saint-ACHEUL qui trouva également des haches identiques à celles d'ABBEVILLE. C'est surtout en 1859 que le ralliement de savants anglais de réputation mondiale venant à Saint-ACHEUL examiner les travaux de **BOUCHER DE PERTHES** a contribué à la reconnaissance et au triomphe.

Le paléontologue **FALCONNIER**, le stratigraphe **PRESTWICH**, l'archéologue **John EVANS**, l'anatomiste **FLOWER**, le géologue **LYELL** (qui publie l'Antiquité de l'homme prouvée par la géologie) ont permis à ce membre de la Société d'émulation d'Abbeville de devenir le grand «**Jacques BOUCHER DE PERTHES** inventeur de la préhistoire».

Au XX^e et XXI^e siècles les découvertes sont nombreuses, différentes formes d'homo erectus sont trouvés dans le monde entier notamment en Asie ainsi que des fragments beaucoup plus anciens. Citons le crâne de Toumaï (Sahelantropus tchadensis), 7 millions d'années. Il se situe peut être dans la lignée qui ferait remonter la bifurcation d'avec les singes plus loin qu'on ne le pensait.

Différentes formes d'australopithèques graciles et robustes sont découverts en Afrique de l'Est et du Sud. Ce ne sont pas des hommes mais des hominidés, citons la plus célèbre d'entre eux **LUCY** découverte par **Y. COPPENS** et son équipe entre 3,5 et 1,2 millions d'années.

Cette histoire de la préhistoire sera poursuivie dans la prochaine **LETTRE DE VILLERS**.

Les différentes époques de cette évolution et les outils inventés par l'homme seront présentés.



VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

L'été est passé, certes le soleil nous a un peu boudés, mais quand il paraît dans notre ciel normand, quel plaisir ! Nous en profitons largement. Notre voyage en Basse-Égypte est en cours et nous le décrirons dans la prochaine lettre.

Août a connu notre exposition annuelle des travaux effectués dans nos ateliers. Que de merveilles, c'est l'avis unanime de tous nos visiteurs, près de 700. Merci à tous nos responsables d'ateliers et à ceux qui ont participé à tous ces travaux. La qualité de ceux-ci valorise notre association et nous en sommes fiers. En juillet, nous avons visité l'Armada. Quel plaisir d'admirer tous ces bateaux de tous les pays. Une bien belle journée et ... par un beau soleil.

Nous avons repris nos activités le 15 septembre, et nos adhérents sont de retour en force, tant techniquement que physiquement, les balades pédestres en attestent, une grosse fréquentation. Nous avons prévu, ce 4ème trimestre, une journée souvenir au Mémorial de Caen.

TÉLÉTHON

Villers Accueil organise avec le concours de nombreuses associations de Villers, les écoles primaire et maternelle et de nombreux bénévoles (commerçants et autres habitants villersois), le TELETHON 2008, le vendredi 5 et le samedi 6 décembre. Le vendredi, de 19 heures à 24 heures, et le samedi, de 9 heures à 20 heures, à la salle panoramique du Casino.

Vente sur place de : cartes brodées, cartonnages, bois vieilli, vitraux, compositions diverses, jouets, photophores, mug avec consommation, billets de tombola.

Lots de la tombola : patchwork, tableaux peinture à l'huile.

Restauration sur place : sandwiches, gaufres, crêpes, viennoiseries, pâtisseries, macarons, confiture, bonbons.

Organisation de :

- jeux : scrabble, tarots, fléchettes, voitures téléguidées, tennis, jeux divers ...
- manifestation de char à voile
- balade champêtre avec chasse aux trésors

En octobre, exposition : «11 septembre 2001».

Projection photos de l'Île de Cuba, au cinéma du Casino, le 22 octobre prochain, puis en novembre une sortie détente au Chaudron du Marais à Marchesieux. Une journée à ne pas manquer pour de multiples raisons et toujours nos balades pédestres.

En décembre, notre association organise le Téléthon.



Une projection photos aura également lieu le samedi 25 octobre, à 11h30, au cinéma du casino, la recette sera reversée pour le Téléthon.

La Chorale de la Côte Fleurie sous la direction de Philippe Valois se produira le samedi 17 décembre, à 20h30, en l'église Saint-Martin de Villers, recette également reversée au Téléthon.

Venez nombreux et ensemble, nous vaincrons la maladie.

Association des Familles Villersois

Gros succès de la braderie de Saint-Paul

Organisée durant quatre jours, lors du dernier week-end de juillet, la braderie de vêtements a connu un gros succès de fréquentation. «*Nous organisons dans l'année deux braderies, l'une à Pâques et l'autre à la Toussaint, mais les dons de vêtements ont été tellement abondants, que nous avons jugé nécessaire d'en organiser une 3ème durant les vacances estivales*» précise Mme BARBET, l'une des animatrices



de l'association des Familles Villersois. Les acheteurs ont dépassé de loin les espérances des organisateurs. Il y avait d'excellentes affaires tant le prix des vêtements était bas et leur qualité excellente. «*À 2 € ou à 1 € pièce, le stock a rapidement fondu* ». Derrière cette manifestation attendue par beaucoup de personnes se cache un énorme travail effectué par des bénévoles. «*Durant toute l'année, explique Maud BUHOT, la présidente, ce sont 26 personnes qui se déplacent pour aller chercher les dons, les trient, les nettoient et les installent pour les jours de vente*». L'argent récolté sera utilisé au fonctionnement du foyer et à l'organisation de goûters qui ont lieu tous les jeudis et qui sont ouverts à tous.

Date à retenir

Braderie Automne : 25 et 26 octobre 2008
Braderie Printemps : 18 et 19 avril 2009
Brocante non stop : 02 mai 2009
Braderie été : 24, 25 et 26 juillet 2009
Braderie Automne : 24 et 25 octobre 2009

La braderie du foyer Saint-Paul a connu une forte fréquentation.

Comité de Jumelage

30 ans

Le Comité de jumelage profite de la fête de la Coquille pour convier nos amis de villes jumelées, Wickham (Angleterre) et Boffzen (Allemagne), afin de célébrer, dans une ambiance de fête, les 30 ans de nos amicales relations. A cette occasion, diverses manifestations auront lieu, en particulier le vendredi 24, une conférence sur tous les aspects de la coquille Saint-Jacques, par un spécialiste de la pêche, au cinéma du casino. En présence des maires de nos villes jumelées, des présidents des Comités, de nos invités ainsi que nos membres, un dîner se tiendra le samedi soir, afin de fêter dignement cet anniversaire. Les Villersois et Villersois qui souhaiteraient participer à cette soirée peuvent nous contacter au 06.15.92.69.20 ou au 02.31.87.52.20. Nous espérons que de nombreux habitués de villes tiendront à honorer nos amis pour cette sympathique soirée.

Cours d'Anglais

Ils ont repris le 15 septembre dernier.

2 niveaux :

■ Débutant - Intermédiaires 1 : de 17h30 à 18h45

■ Intermédiaires 2 - Confirmés : de 18h45 à 20h

Pratique de la compréhension orale, écrite, mise en situation professionnelle à la demande, jeux de rôle, conversations diverses et variées avec support audio.

■ Tarifs : 160 € pour l'année, soit environ 35 cours + carte d'adhérent obligatoire (10 €)

■ Renseignements : 06.61.93.65.46 ou 06.14.42.85.18

L'après-midi de l'Europe

En collaboration avec le Conseil Général et l'Office du Touris-



me, cet été, les adolescents se sont familiarisés avec l'Europe. Environ 80 ados y ont participé, à l'aide de jeux, questions/réponses et une histoire sur les nouveaux pays adhérents à l'Europe.

Ce fut un après-midi à la fois éducatif et ludique.

Vide grenier

Organisé le 20 juillet dernier au jardin public, comme l'an dernier le stand de restauration avec café, sandwiches, gâteaux maison et la fameuse «sardinade» a eu un grand succès, il était tenu par les membres du Comité. Une innovation cette année, un espace était réservé aux enfants afin qu'ils puissent vendre ou échanger leurs livres, jouets etc. Malgré un temps plutôt gris, les visiteurs furent assez nombreux pour une journée pleine de surprises.

VIE ASSOCIATIVE

Tennis Club



Le club house a subi un vrai coup de jeune au début de l'été après plusieurs années sans travaux. La peinture a été refaite, du nouveau mobilier a été acheté ainsi que des plantes vertes afin de rendre l'espace chaleureux et convivial. La mairie a également contribué à la réfection du faux plafond et du toit. Cette dernière apporte une aide essentielle au bon fonctionnement du tennis club et à son renouvellement.

La saison s'est bien déroulée malgré les aléas de la météo. La fréquentation du tennis club s'est stabilisée par rapport à l'année dernière.

Les différents tournois ont connu un vif succès notamment le **Tournoi des Jeunes** qui a eu lieu du 8 au 15 juillet 2008 et qui a accueilli près de 500 participants.

Victoires françaises pour le Tournoi de la ville de Villers sur Mer.

Ce tournoi a rassemblé plus de 300 joueurs sur la terre battue, des non classés jusqu'aux -2/6. A l'issue des finales, les coupes ont été remises aux vainqueurs par Patricia Forin et André Casna du conseil municipal. Chez les femmes, victoire de Charline Brady (classement 0) et chez les hommes, victoire de Jérémy Lenchantin (classement -2/6).



Le Tournoi du Casino de Villers sur Mer (Groupe Tranchant).

Les rencontres se sont disputées du 22 au 29 août 2008. Le tournoi du Casino de Villers sur Mer avec près de 80 participants a vu briller de nombreux Villersois. Le vendredi après-midi, Estelle Forin, présidente du Tennis club a proclamé les résultats et remis les récompenses aux vainqueurs des finales.

Hommes + 35 ans : Stéphane Longuet (Villers) bat Lucien Rivolier (Gentilly)

Hommes + 45 ans : Patrick Bouvot (Villers) bat Philippe Bourget

Hommes + 55 ans : Bruno Houillon (Lamorlaye) bat Alva Rebelo (Villers)

Hommes + 65 ans : Denis Bourquin (Villers) bat Michel Baudon (Villers)

Dames : Sylviane Very (Cabourg) bat Elisabeth de Longcamp (TC Caen)



Pour tout renseignement: 02.31.87.52.40

6 heures VTT de VILLERS SUR MER

11ème édition - 14 septembre 2008

club organisateur : AJ VILLERS SUR MER

Pour cette 11ème édition, un nouveau circuit a été élaboré et le point de passage des relais a été déplacé vers le carrefour de Bois Lurette. Le tracé, légèrement plus court mais toujours aussi physique, emmène les coureurs dans une zone boisée technique sur les hauteurs de la commune avant de descendre en empruntant un chemin qui serpente en lisière de bois puis le long de la rivière « du Moncel » pour remonter vers l'avenue Clémenceau qui permet lors de la traverser d'un champ, d'admirer la plage de Villers, sous le soleil, avant de rejoindre le point de relais par une dernière côte constituée du vieux chemin de St Vaast.

A 10 heures le départ est donné par monsieur VAUCLIN, maire de la commune, et les 38 premiers relayeurs s'élancent. Déjà 4 équipes prennent les devants et au passage dans le champ, les suivants pointent à une minute. Au passage du témoin, c'est la 2 (MARCHANT Teddy – ORIN Bruno et Jean-Louis) qui mène quelques mètres devant la 7 (LE COM Romain – HARDY Sébastien-LANGLACE Sébastien), la 22 (BISSON Jacques – CORBIN Jean-Yves – POUPARD Philippe et la 14 (ENARD Steven et Sébastien – LEMAIRE Sébastien). Derrière la chasse s'organise et de nombreuses équipes sont à la lutte.

Au second passage, la 2 est toujours devant mais la 14 est passée deuxième devant la 7 et 22 qui suivent de très près. Au relais suivant, la 7 pointe en tête et la 2 est deuxième. La 22 a repris sa 3ème place devant la 14.

Aune heure de course, la 7 est en tête en bagarre avec la 2 et la 22. La 14 s'est placée en 4ème ; à l'affût de la moindre erreur des hommes des leaders.

Adeux heures de course, la 7 est toujours devant le duo composé de la 22 et de la 2 qui sont à la lutte. La 14 suit à une distance stable et la 8 (HAGLON Pierre Alexandre – PIVET Cyril – VATTIER Nicolas) s'est installée en 5ème place.

Le mano à mano entre la 2 et la 22 pour la seconde place durera pratiquement toute la course, ce n'est qu'après 5 heures de course que la 2 prendra l'ascendant sur ses poursuivants. Cette même équipe finira en force pour revenir à seulement 53 secondes de la première.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au gymnase où chaque équipe a été récompensée.

A la première place nous trouvons l'équipe 7 : LE COM Romain - HARDY Sébastien - LANGACE Sébastien de l'US PETIT COURONNE, à la seconde : MARCHANT Teddy - ORIN Bruno - ORIN Jean Louis du VC LISIEUX ; à la troisième : BISSON Jacques - CORBIN Jean Yves - POUPARD Philippe de l'ASPTT CAEN et CAEN BIKERS.

La première équipe de l'A.J.V se classe quatrième : ENARD Steven – ENARD Sébastien- LEMAIRE Sébastien.

A noter que 6 féminines ont participé à la course ; 3 en équipe mixte et 3 regroupées dans une équipe 100% féminine. Comme de tradition à VILLERS, elles se sont vu remettre un bouquet de fleurs lors de la remise des prix.

Après avoir échangé ses impressions sur le nouveau tracé et le déroulement de la course lors de la cérémonie de clôture, un grand nombre de participant s'est donné rendez-vous à l'année prochaine ; pour la 12ème édition qui aura lieu sur un circuit remanié, pour le rendre moins physique.

Merci aux partenaires de la course (Casino de VILLERS SUR MER, boulangerie PLACIER – Le BAR DE LA POSTE – la ville de VILLERS SUR MER – le Ets VIGNET & fils – la Caisse d'Épargne de Normandie – les assurances GROUPAMA – la discothèque Le MOULIN et la résidence CASTELLAMARE) ainsi qu'aux bénévoles, riverains de la course puis aux propriétaires qui ont accepté de nous laisser traverser leur bien.



La pause au ravitaillement entre deux relais

VIE ASSOCIATIVE

Villers Loisirs

Remise des prix aux bridgeurs

Durant les deux mois d'été, une cinquantaine de bridgeurs ont participé régulièrement aux tournois de bridge organisés les mardis et jeudis dans la salle des fêtes du casino. Jeannette PAQUET, l'animatrice de la section de Villers Loisirs, s'est réjouie de la bonne ambiance qui a régné durant les rencontres et de la bonne fréquentation. Michel VANCOILLE, président, et Didier PAQUET, adjoint, ont remis les coupes aux vainqueurs de ces rencontres. Lucien SERRE en nord-sud et Marie-Claude VANCOILLE en est-ouest.

Classement général :

1. André Serre, 751,48 pts ; 2. André Hiard, 734, 72 pts ; Michel Poreau, 709,15 pts ; Marie-Claude Lallier, 671,50 pts ; 5. Marie-Claude Vancoille, 563,92 pts.

Les bridgeurs ont reçu leurs prix.



De gauche à droite, Didier PAQUET, Lucien SERRE, Jeannette PAQUET, Marie-Claude VANCOILLE et Michel VANCOILLE.



Un rallye touristique « olympique »

Le 28e rallye automobile touristique organisé par Jacques et Catherine Witasse a rencontré un beau succès auprès des habitués de l'épreuve. 20 équipages et 77 participants ont affronté un parcours de 120 km parsemé de questions sur le paysage, les sites et le patrimoine ; Tour à tour, les concurrents sont passés par Glanville et ses haras, Le Mont-Saint-Léger, Saint-André d'Hébertôt pour la pause déjeuner, Saint-Sulpice de Grimbouille et sa mairie restaurée, le marais Vernier, Tancarville, Lillebonne et son théâtre romain, le bac de Quillebeuf et pour finir un parcours pédestre dans le quartier Henri IV de Quillebeuf. Cet itinéraire a été préparé pour que personne ne se perde. Des questions et des jeux ont permis de départager les équipages. Le thème olympique a inspiré les indices et les questions et des épreuves sportives attendaient les participants à chaque étape : tir au but façon bowling, chamboule-tout, patinette, lancer de pois chiches, golf miniature. Bref, tous les ingrédients pour passer une excellente journée dans la bonne humeur et la convivialité. L'équipage le plus fûté et le plus adroit a été l'équipe Girodet, 1 238 points sur 1 450, devant l'équipe Manset, 1 219 points et l'équipe Pariset, 1 186 points.



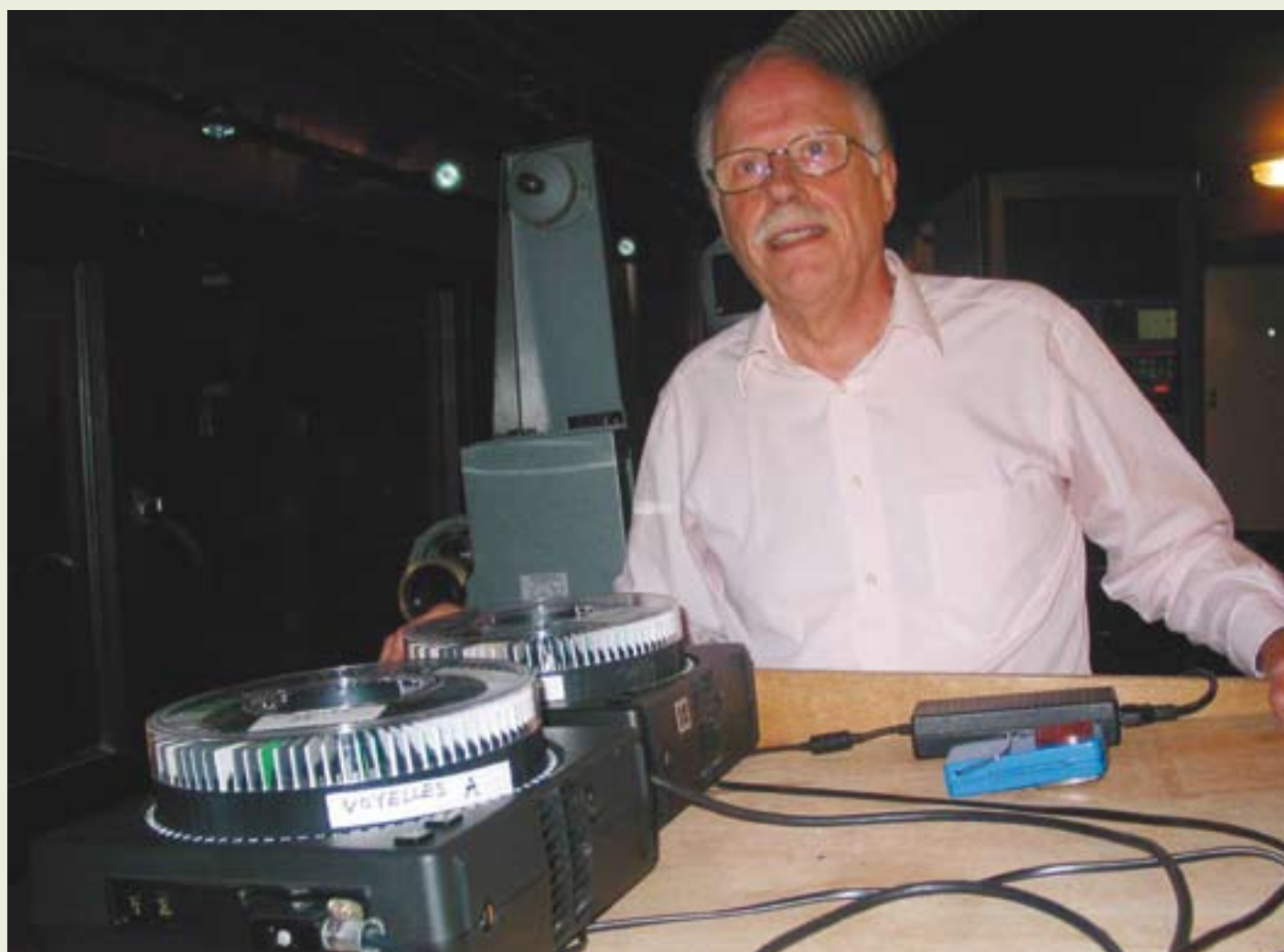
Les équipages vainqueurs.

Deux nouveautés de Jean-Pierre Loevenbruck

Depuis 25 ans, Jean-Pierre Loevenbruck consacre ses loisirs à la photographie, passion qui a permis la création d'audiovisuels sur les sujets les plus divers. Après avoir conté «Villers autrefois» et «Villers pendant la guerre», il a offert de splendides sujets sur «Les manoirs du Pays d'Auge» et «Les villas d'hier à Villers». Lundi soir, dans la salle de cinéma du casino, remplie de spectateurs, il a présenté ses deux dernières créations : «Au bois de mon coeur» et «L'obélisque de Paris».

A partir de la chanson de Georges Brassens, commande du cinéaste René Clair pour son film «Porte des Lilas», Jean-Pierre a conçu un montage photo, album souvenirs avec des images qui collent aux idées du chanteur. «Dans cette chanson, Brassens chante l'amitié en évoquant les petites fleurs» dit

le photographe qui fait admirer les petites fleurs des sous-bois entrecoupées d'images de Brassens et de ses copains. «Savez-vous que l'obélisque de la place de la Concorde est triste et nostalgique ? ». C'est Théophile Gautier dans l'un de ses poèmes qui l'affirme. «Ce cadeau donné par le roi d'Egypte en 1830 à Champollion puis à la France était venu récompenser Louis Philippe pour avoir maintenu l'autorité égyptienne sur le Liban». Pour lui rendre sa gaieté, Jean-Pierre Loevenbruck lui fait rencontrer l'obélisque de Louxor. «Ce parallèle me permet de montrer des images sur l'Egypte et sur Paris prises lors de mes promenades». Deux superbes nouveautés qui ont ravi le public.



Bilan chiffré de l'été 2008

Une belle saison s'achève avec un bilan positif pour l'Office de Tourisme et d'Animation de Villers sur Mer. 14948 demandes ont été enregistrées à l'accueil de l'Office de Tourisme pour les mois de juillet et d'août. Malgré la tendance au développement des courts séjours et du tourisme hors saison, la fréquentation estivale se maintient toujours à un niveau élevé.

La progression est même de 6,61% par rapport à la même période de l'année dernière. A cela deux raisons principales : le climat qui a incité les touristes à pousser la porte de l'Office pour se renseigner sur les activités de loisirs ; mais aussi la montée en puissance des produits et services proposés aux vacanciers : wifi, pass tourisme, balades nature, stages sportifs du Calm, Ateliers du Méridien, Festival des Nouveaux Talents, etc.

Comme chaque année, les pics de fréquentation ont été atteints lors des longs week-ends du 14 juillet et du 15 août : 335 demandes le dimanche 13 juillet (jour du Pique-nique géant), 416 le samedi 2 août et 384 le 16 août.

Sur les deux mois, 512 demandes à l'accueil ont émané de visiteurs étrangers. Les Anglais constituent toujours la première nationalité étrangère de l'Office (près de 40%). Suivent à peu près à part égale les Allemands et les Néerlandais (environ 15% chacun), puis les Italiens et les Belges (environ 8% chacun).

Les prestations proposées par l'Office de Tourisme aux vacanciers ont connu des résultats globalement très satisfaisants cet été. Quelques chiffres :

- le Festival des Nouveaux Talents a fait le plein avec 1 409 billets vendus.
- avec 3 957 spectateurs, le Cinéma du Casino a connu une légère baisse, malgré une programmation plus dynamique avec deux séances par jour et des films en sorties nationales.
- la météo a été favorable à la pratique d'activités en salle et a permis au CALM de maintenir un excellent niveau de fréquentation avec une progression de 11%.
- record absolu de participation pour les balades nature «Villers Terre de Géologie» avec 2 560 personnes : soit 750 personnes supplémentaires
- le Villers Pass'Tourisme, lancé l'été dernier, poursuit sur sa lancée avec 350 pass vendus soit une hausse de 40%, qui s'explique par une nouvelle formule beaucoup plus attractive.
- le wifi explose les chiffres avec plus de 1 100 demandes et une progression de 555 % par rapport à l'an dernier.
- la boutique de l'Office, quant à elle, poursuit son essor et enregistre une hausse de 28 %. Cette réussite s'explique par le développement d'une nouvelle gamme diversifiée de jeux ludiques sur le thème des dinosaures et le lancement d'une nouvelle série de produits dérivés à l'effigie du dinosaure de Villers.
- De janvier à fin août 2008, 107 477 personnes se sont connectées sur notre site internet et plus de 477 156 pages ont été consultées. La progression est spectaculaire.

Grâce à la mobilisation de toute l'équipe, renforcée de trois saisonniers, cette augmentation de la fréquentation et du nombre d'inscriptions a pu être gérée de façon extrêmement fluide et toujours avec la même qualité de service.

Pour mieux communiquer auprès des résidents

Des panneaux d'information sont installés depuis le printemps dernier dans les rues de Villers. 2 grandes affiches sur la place Jeanne d'Arc et devant le Casino, 5 panneaux en bas de la rue Bagot, devant le jardin public, rond point du Stade, rue Michel d'Ornano (devant la résidence Castellamare) et sur le parking de Villers 2000. Ces panneaux ont pour objectif de vous communiquer efficacement le programme des animations proposées par l'Office de Tourisme et les associations villersois.

Ainsi, les résidents seront toujours tenus informés des activités de Villers à court et moyen terme. De plus, ces panneaux méritent le détour, car ils sont colorés, propres, clairs et lisibles. Ils ne craignent pas la pluie (contrairement aux affiches papier) et ne sont jamais recouverts par les affiches des autres (exemple : le cirque).

Des activités pour tous les enfants pendant les petites vacances scolaires

Les Ateliers du Méridien seront organisés pendant les vacances scolaires des Villersois avec des thèmes ludiques et attractifs tels que la danse classique (compagnie François Maudit), les pirateries, les fées, les chevaliers, les dinosaures... Inscriptions à la séance 4 € ou à la semaine 20 € les 5 jours. Horaires et durées : 14h30 à 15h45 pour les 4 - 6 ans et 16h à 17h30 pour les 7 - 12 ans.

> **Vacances de la Toussaint, de Noël, de février et de Pâques.**

Abonnez-vous à la E-newsletter de l'Office de Tourisme

La E-newsletter (autrement dit la lettre d'information électronique) de l'Office est opérationnelle depuis le mois de décembre 2006. Elle est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers. Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit. Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez-vous vite sur www.villers-sur-mer.fr.

De nouveaux produits arrivent à la boutique de l'Office

- Clic-clac sonore T-Rex (7,50 €)
- Peluches T-Rex, Diplodocus et Tricératops de 13 à 71 cm (entre 5,95 € et 18,50 €)
- Des livrets sur les dinosaures, le cheval et les animaux préhistoriques (2,80 €)
- Des livres de recettes :
 - «Coquilles St Jacques, je vous aime» (10 €)
 - «Crevettes, je vous aime» (10 €)
 - «Temps de cuisson coquillages et crustacés» (2,50 €)
- Et toujours des T-shirts pour les enfants, des puzzles, des affiches de Villers, des cartes IGN, des cartes postales, des parapluies, des ouvrages de paléontologie... Venez nous rendre visite !



Balade gourmande chez un apiculteur

«Villers n'est pas seulement une station balnéaire, la commune a aussi un arrière-pays vivant où l'on trouve de beaux paysages et encore beaucoup de bonnes choses» prévient

Paméla, la guide de l'office de tourisme avant de partir à la découverte de la campagne augeronne accompagnée d'une vingtaine de personnes. Une balade qui emprunte les chemins qui serpentent le long des douets qui descendent des collines toutes proches. Bâtiments à colombages ou de briques et de pierre surgissent derrière une haie tandis que des troupeaux de vaches paissent l'herbe grasse des prairies. Elles annoncent déjà la halte prochaine pour la pause dégustation de produits fermiers chez un apiculteur, Philippe Gilles, membre de l'association «*Goûtez le Pays d'Auge*». Ils sont ainsi une quarantaine à vendre directement leur production artisanale à la ferme. «*Si les gens se déplacent, a ajouté Philippe GILLES, pour voir mes abeilles, pourquoi ne pas leur proposer mes produits et celui de mes collègues ?* ». Les promeneurs peuvent ainsi déguster sept spécialités de la région, le fromage blanc de Christine BEYSSAC, la teurgoule et le beurre de Clément LEBRUN, le Pont-l'Évêque de Françoise SPRUYTE, les fromages de chèvres de Mylène FRENEHARD, le cidre et le jus de pomme de François DEBRUILLE, la confiture de lait d'Odile GASSON et bien sûr le pain d'épices et le miel de Philippe GILLES.

Ici pas question de vente de ces produits, on se contente de déguster et de donner les adresses. «*Ces produits ont été choisis parce qu'on les trouve dans des fermes proches de Villers. Si les vacanciers n'ont pas de voiture, ils peuvent s'y rendre à pied ou en vélo*». Tandis que l'apiculteur parle avec amour de ses abeilles, Paméla et la fermière préparent des tartines avec les produits fermiers. «*Un vrai plaisir !* » ajoutent les promeneurs tout en se léchant les babines.



Les Vaches noires, une terre de découverte

«**J**e ne vous garantis pas que nous allons trouver des restes de dinosaures ou de crocodiles, mais je suis sûre que l'on trouvera quelque chose». Camille vient de donner le signal de départ à une trentaine de personnes, des adultes accompagnés de leurs enfants, pour une balade découverte des Vaches Noires. Pendant près de 2 heures, les promeneurs vont aborder la paléontologie d'une façon ludique avec une collecte de fossiles. Après avoir parcouru la digue dans toute sa longueur, le groupe aborde au-delà du Cercle Nautique une partie beaucoup plus difficile à franchir, une zone totalement recouverte de galets. «Attention ! Ça glisse ! ». Un conseil de prudence que chacun écoute avant de se retrouver sur le sable au pied des Vaches Noires qui s'élèvent majestueuses du haut de leurs 120 mètres. «Elles sont toutes noires, de l'argile entrecoupée de ravins et de coulées de boue» constate Ludovic. «Mais leur nom ne provient pas de leur couleur mais des blocs de craie tout noirs tombés du haut de la falaise» précise Camille. Classées depuis 1995, «Site d'intérêt scientifique et paysager du département du Calvados», elles sont interdites à l'escalade, leur accès ne se fait qu'à marée basse par l'estran. Pour préciser le danger à passer outre à l'interdiction, Camille rappelle un fait divers de février 2001. «Deux personnes étaient parties dans les falaises et s'y sont enlisées jusqu'aux épaules. Leur sauvetage a nécessité la présence d'un hélicoptère. Elles ont été sauvées mais l'une d'elles est restée paralysée». Un détail qui refroidit les aventuriers. «Alors c'est un peu comme les sables mouvants du Mont Saint-Michel » constate un participant. Commencent alors les explications sérieuses. «La crête de la falaise est couronnée de calcaire, donc perméable. Au-dessous se trouve l'argile imperméable. Entre les deux couches se forment des poches d'eau qui s'écoulent provoquant l'érosion de la falaise».

«**Q**uel est leur âge» demande Axel, un petit garçon de 11 ans qui adore la paléontologie et les dinosaures. Après avoir fait tracer la ligne du temps sur le sable par une petite fille, Camille la sépare en quatre en situant l'ère primaire, puis secondaire, tertiaire et quaternaire. «Elles se sont formées au secondaire entre le jurassique et le crétacé». « Oui, ajoute Axel, c'est l'époque des dinosaures ! ». «Et à cette époque, le climat de Villers était tropical, on trouve du corail fossilisé». Vu la température de la journée, les promeneurs ont du mal à le croire. Alors commencent les recherches parmi les galets qui recouvrent une zone argileuse. «Si vous les retournez, remettez les pierres en place». Écologie rime avec paléontologie. La tête penchée vers le sable, les enfants appellent le guide pour leur montrer leurs découvertes. Le petit sac jaune que leur a remis Camille se garnit de trésors mais point de dinosaure, ni de crocodile. «Ça aurait été vraiment une énorme surprise ! ».

Camille commente les découvertes



Les Vaches Noires



La ligne du temps va servir à expliquer l'âge des Vaches Noires.



Nouveaux Talents 2008 : 18 ans fêtés en beauté !

Le public n'a jamais été aussi nombreux ni aussi enthousiaste : «un pur moment de bonheur» écrit une auditrice, «quel ravissement !» renchérit une autre. Pendant 7 jours, la salle panoramique du Casino n'a pas désempilé et nous avons même dû refuser du monde.

La clé du succès ? Le thème «sur un air de danse» a séduit les interprètes tout autant que les mélomanes venus de toute la Normandie, parfois même de plus loin.

Si la qualité est bien évidemment au rendez-vous, c'est en toute simplicité. Le public apprécie particulièrement le contact avec ces groupes de musique de chambre, unis par l'amour de leur art. Cela se voit durant les concerts, cela s'entend bien sûr et cela se perçoit au quotidien. Car le festival des Nouveaux Talents, c'est aussi la joie et la surprise de croiser les interprètes le lendemain dans les rues de Villers sur mer et de pouvoir leur parler, les remercier du bonheur qu'ils nous ont offert.

Samedi 16 août, Gérard VAUCLIN a remis la Médaille de Villers au Quatuor TERCEA, Prix du Public 2007. Les quatre musiciennes venues de Lyon, très touchées par l'enthousiasme des auditeurs, étaient ravies de revenir jouer face à la mer.

Pour le deuxième concert, Véra TSYBAKOV et Romain HERVE nous ont envoûtés avec leur programme de piano à 4 mains. Plus intime, le concert du lundi était consacré aux mélodies et airs d'opéra sur le thème de la femme. La mezzo-soprano Isabelle DRUET et la pianiste Johanne RALAMBONDRAINY ont su créer un moment musical hors du temps, mélancolique et tendre, poétique et intense. Le mardi 19 août, Elsa GRETHER au violon et Delphine BARDIN au piano ont enchanté le public avec des duos de Corelli, Smetana et Manuel De Falla. La pianiste était d'autant plus heureuse d'être à Villers qu'elle avait déjà participé

au festival en 1999 et 2000. Son talent est maintenant confirmé mais sa spontanéité et sa gentillesse restent intacts. Le duo accordéon classique et clarinette Mélanie BREGANT et Florent CHARPENTIER a beaucoup intéressé le public, curieux de découvrir l'association de ces 2 instruments, présentés avec fraîcheur et sourire.

Mais c'est finalement le trio Guillaume BARLI au violon, Béatrice REIBEL au violoncelle et Gabriela Ungureanu au piano qui a recueilli tous les suffrages et remporté le Prix du Public. Ce trio ouvrira donc le festival, le 16 août 2009... rendez-vous l'été prochain !



Festival Sable Show

Du 8 juillet au 22 août

20 ans déjà ! Les « animations de rue » ont bien grandi !

Le festival créé en 1988, sous le nom d'« Animations de rue », par Alain Fresnel (Association Villers Animation), a évolué au fil des ans, mais a toujours gardé sa ligne de conduite : mélange des genres, équilibre de la programmation, qualité des artistes. Avec toujours la même préoccupation : faire de ces soirées des moments conviviaux où le plaisir est présent, où les émotions vous saisissent et vous font regretter que le spectacle soit déjà fini. Sable Show qui a choisi de favoriser les découvertes, cède souvent aux coups de cœur, mais n'oublie pas les nouvelles tendances musicales. Cette année encore, que de moments passionnants et enrichissants partagés, tant le cocktail musical proposé s'est avéré riche. Une programmation éclectique pour des instants magiques.

Des centaines de personnes ont jonché l'amphithéâtre Perdriset les mardis et vendredis à 21h, sans compter les concerts des têtes d'affiche – à savoir Annie Cordy (18 juillet), Franck d'Auria (25 juillet) et Chantal Goya (15 août) – qui ont réuni plusieurs milliers de personnes.

Les gens ont aimé la diversité des shows proposés. Mélomanes ou profanes, il y en a eu pour tous les goûts !

Onze formations diverses en plein air tout au long de la saison estivale

■ Le 8 juillet, **Olivier Leclerc**, violoniste émérite, a ouvert la saison en beauté avec ses reels québécois.

■ Le 11 juillet, **Olivier Brousseau et les Chaïkebo** « guérisseurs des âmes par la musique », ont embarqué le public pour un tour du monde en chansons : airs de Gaspésie, reels québécois, textes ciselés et mélodies entraînantes. Plus que des chansons, des histoires, des pièces !

■ Le 15 juillet, les trois artistes normands de **la Tchoucrav'** (de l'argot « chouraver »), lookés de manière surréaliste, ont enflammé la scène avec leurs reprises déjantées, leurs compositions délirantes et leurs riffs de guitare électrique stupéfiants, le tout à leur sauce regg'n'roll (reggae et rock festif).

■ Le 22 juillet, c'est un cocktail rock'n'drôle que la tornade **Gunshot** a servi au public. Un petit cours de twist texan, un brin d'humour et un univers mêlant rock'n'roll, rockabilly et country, il n'en fallait pas plus au public pour être conquis !

■ Le 29 juillet, un coucher de soleil magnifique, des voix sensuelles et envoûtantes, le temps suspend son vol... Le spectacle tout en émotion des **Bayou Brothers** – negro spirituals, gospel traditionnel et reprises de Bob Marley entre autres – a cueilli les spectateurs.

■ Le 1^{er} août, un rayon de soleil s'est posé sur la scène de Sable Show lors de la balade teintée d'exotisme (consonances reggae, rythmes africains, vénézuéliens et sons caribéens) proposée par les artistes voyageurs **Siméon Lenoir et Travel Music**.

■ Il y avait foule le 5 août pour le concert de **C'est Malin Quartet**.

La variété française reste une valeur sûre, à n'en pas douter. Douce France, L'eau à la bouche, Vieille canaille, La gadoue, La madrague... Autant de standards que les gens, enthousiastes, ont repris avec le groupe.

■ Le 8 août, un public nombreux s'est également déplacé pour assister au show spectaculaire et haut en couleurs des **6 Señor** : reprises de Sergent Garcia, compositions personnelles (Le maquis, Tu Traînes, La rumba de Barcelona, Tempo Latino...) et humour décapant !

■ Le 12 août, malgré une météo peu encourageante, les quatre virtuoses des **Doigts de l'Homme** ont gratifié les spectateurs, toujours fidèles au rendez-vous, de reprises phénoménales de classiques (Rythme futur et Le Poinçonneur des lilas) et de titres légers ou ancrés dans l'actualité. Du jazz manouche débordant d'énergie et d'inventivité qu'il ne fallait pas rater !

■ Le 19 août, IAO Latino System a fait voyager et danser le public pendant deux heures avec son ragga festif : Eso, Perfidia, Me llaman calle, Hasta siempre, Mala vida, Suavemente, Bamboleo, Couleur Café... Un show magistral !

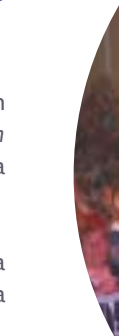
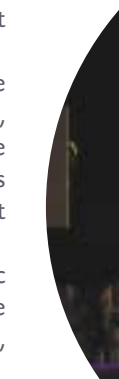
■ Enfin, le **Merrie Hot Melodies Jazz Orchestra** – formation de quatorze musiciens habitués des plus grands clubs de jazz parisiens – a clôturé avec brio le 20^e Festival Sable Show. Un retour en arrière dans les années 1920/30 à l'époque du jazz hot, ponctué par un claquetteur hors pair, qui a séduit le public.

Trois artistes d'exception pour des moments inoubliables

Annie Cordy a enchanté le public le vendredi 18 juillet en reprenant ses plus grands tubes : *Tata Yoyo, La Bonne du Curé, Un clair de lune à Maubeuge...*, mais aussi quelques reprises comme *La boîte de jazz*, de Michel Jonasz.

Franck d'Auria, accompagné de ses clodettes, a enflammé la scène avec son show en hommage à Claude François lors de la grande soirée disco du vendredi 25 juillet.

Une vague de nostalgie a emporté les cinq mille spectateurs venus assister au concert de **Chantal Goya** et ses personnages le vendredi 15 août : *Bécassine, Le Chat Botté, Félix le Chat, Pandi Panda, Guignol, L'alphabet...* Des tubes que l'on fredonne encore tant ils sont gravés dans nos souvenirs !





Un pot de bienvenue pour l'arrivée des estivants

L'Office de Tourisme a ouvert en grand ses portes pour accueillir les estivants déjà nombreux en ce début de juillet. Sur la digue promenade, sous le chapiteau, dressé face à la mer, tandis que l'orchestre Ortiz distillait ses airs de danses pour guincher comme autrefois, polka, tango ou java, des tables avaient été dressées pour offrir aux nouveaux arrivants une bolée de cidre du Pays d'Auge. «*Villers se doit d'être très conviviale et animée pour vous recevoir*» a lancé Sophie Millet, la directrice de l'office de tourisme. C'est un programme d'animations très attractif qui a été concocté durant les mois précédents. Le festival Sable Show fêtera ses 20 ans et pour célébrer dignement cet anniversaire 14 concerts gratuits seront à l'affiche, dont notamment Annie Cordy, le 18 juillet, Franck d'Auria pour un hommage à Claude François, le 25 juillet, et Chantal Goya, le 15 août. «*Des groupes coup de coeur des années précédentes ou nouveaux avec des artistes talentueux compléteront le festival, chaque mardi et vendredi, à 21 h*». Sur la plage, les Ateliers du Méridien, pour les 4 à 12 ans, proposeront des activités pédagogiques et tout autant ludiques avec les arts du cirque, les jeux de peinture, les jeux de billes, la découverte des Inuits et une initiation à la danse classique. Pour les amoureux de la nature, un vaste programme de balades attend les promeneurs. Les sportifs retrouveront le CALM pour s'initier à diverses activités comme le golf, le tennis, le tir à l'arc, le beach-volley, la danse ou la gym. Le guide complet de toutes ces animations est distribué gratuitement à l'office de tourisme.

Un nouveau visage pour le Cinéma du Casino de Villers-sur-Mer

Un changement de programmateur riche de promesses

L'Office de Tourisme et d'Animation redouble d'efforts pour attirer toujours plus de spectateurs dans sa belle salle de cinéma. Il a fait appel le 1er juillet 2008 à un nouveau distributeur-programmateur qui a déjà fait montre de son talent en développant le cinéma d'Houlgate ces dernières années. En dépit de la morosité actuelle du secteur au niveau national, morosité qui n'a pas épargné le Cinéma du Casino cet été, gageons que cette nouvelle collaboration devrait porter ses fruits prochainement. En effet, cela signifie pour les Villersois et touristes, tout au long de l'année :

- > Plus de séances
 - > Plus de films récents
 - > Plus de sorties nationales
- Soit plus de choix à tout point de vue

Une programmation de qualité, attractive, originale, tels sont les objectifs poursuivis. En doublant le nombre de séances toute l'année, en orientant sa programmation vers les enfants et en faisant preuve de réactivité par rapport à la météo, le Cinéma du Casino devrait attirer un large public. Les cinéphiles seront conquis et les familles ravies. Au programme, des films plus récents et des chefs-d'œuvre d'animation pour le même prix, puisque les tarifs restent inchangés (6 € tarif normal ; 5 € tarif réduit).

Venez découvrir toutes ces nouveautés !

20 équipes au concours de sable

En lien avec l'Année Polaire Internationale, l'office de tourisme a organisé début août, un concours de sable, sur le thème des animaux polaires. 20 équipes composées d'un adulte et de 2 enfants ont occupé pendant trois heures l'enclos réservé, pour tenter de créer le plus beau chef d'œuvre. Munie d'une pelle, d'un râteau et d'un vaporisateur, chacune a puisé dans son imagination pour édifier des ours blancs, des pingouins, des baleines, tout en rivalisant d'inventivité et de réalisme. De nombreuses équipes avaient choisi de montrer ces animaux morts à cause du réchauffement climatique.

De nombreux lots sont venus récompenser tous les participants et l'équipe classée première a remporté un séjour à Center Parcs.

L'équipe classée première a fait preuve de réalisme avec un ours polaire.



À la découverte des Inuits

Les Ateliers du Méridien ont fait le plein de participants pour découvrir les Inuits avec Marlaïne MORIN, une Québécoise qui a de nombreux talents à son arc, elle est en particulier sculpteur et céramiste mais encore narratrice hors pair pour tout ce qui concerne son pays et les Inuits dont l'avenir est menacé par le réchauffement du pôle Nord. Elle consacre cette semaine avec les enfants à leur raconter la vie de ces hommes et femmes, mais aussi à les aider à confectionner des objets de leur vie courante. Tour à tour, ils ont construit un igloo en argile et des lunettes qui les protègent de la réverbération des rayons du soleil sur la neige en utilisant de la peau de chamois, puis ils ont sculpté un loup blanc dans une savonnette. Puis ils confectionneront un inuksuk, une sculpture. « Cette oeuvre a une forme humaine, porteuse de messages. Elle indique la proximité d'un village ou la présence de caribous ».

Les enfants achèveront cette semaine de découverte en réalisant un traîneau à chiens, miniature en carton, réplique exacte de ceux utilisés par les Inuits.

Les enfants ont appris à sculpter un loup blanc dans une savonnette.

Un géant sur la plage

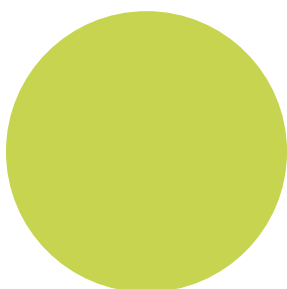
Les enfants qui fréquentaient les Ateliers du Méridien ont travaillé sur les jeux de peinture sous la conduite d'un peintre local, Bruno Caillé. Un jeu ludique pour les enfants de 4 à 12 ans, qui ont travaillé en toute liberté pour confectionner de toutes pièces un personnage géant avec du matériel de récupération pour l'ossature. Les enfants quant à eux ont préparé les différents morceaux de son vêtement et sa tête. Le dernier jour, le vendredi après-midi a été un grand jour. Accompagnés de Bruno et de Laurie, la monitrice, ils ont fait déambuler leur personnage sous les yeux ébahis des personnes se reposant sur la plage. Après cette balade, les enfants ont rendu une visite au dinosaure et à son petit qui trônent devant l'Office de Tourisme. Pas de doute, le dinosaure de verdure est resté le plus grand !

Le dinosaure reste encore le plus grand !



Le pique-nique, grand moment convivial

Institué il y a trois ans lors du 150^e anniversaire de la station, le pique-nique géant au plan d'eau du marais a connu, le dimanche 13 juillet, une très grosse affluence avec l'arrivée d'un magnifique soleil qui dardait ses magnifiques rayons illuminant la pelouse bordant le petit lac. Pourtant, dans la matinée, les organisateurs de l'office de l'office étaient désolés par les énormes gouttes de pluie tombant d'un ciel tout noir, l'optimisme était revenu lors du pot de bienvenue avec la première chaleur. Des centaines de personnes déambulaient autour des attractions, puis se sont agglutinées autour des tables pour goûter le cidre normand. *«Plus de cent bouteilles ont déversé dans les gosiers assoiffés un cidre gouleyant à souhait»*. A l'heure du pique-nique, l'herbe verte s'est émaillée de taches rouges des nappes à carreaux. Les plus prudents et amateurs de confort avaient apporté tables, chaises, barbecue et toutes les denrées nécessaires pour un bon repas. Les autres en quête de grillades, de saucisses et de frites ont dû patienter longuement pour manger sur le pouce. Mais l'ambiance était du tonnerre car l'animation compte déjà ses habitués. *«C'est la 3^e fois que nous venons en famille. L'année prochaine, nous serons encore là ! C'est tellement convivial dans cette ambiance festive »* commente un pique-niqueur. Les animations ont connu elles aussi une énorme fréquentation. La vingtaine de jeux de bois ont été pris d'assaut tandis que résonnaient les airs de jazz d'une fanfare swing, Salade de Bruits. Un moment de calme pour les enfants est survenu avec les contes de Direlire. Puis, à nouveau, le bruit des applaudissements a déchiré l'air avec les chansons et les danses traditionnelles normandes du Bois d'Hennebont. Temps magnifique, ambiance joyeuse et beaux spectacles laisseront de bons souvenirs de ce pique-nique. Un bon bol d'air pour les festivités du 14 juillet !



«Bâtir normand» de Yann LEBAILLIF



Villersois d'origine, enseignant et sociétaire des « Normands de Paris », Yann LEBAILLIF est resté fidèle à la station où il a créé et guidé de nombreux circuits architecturaux. Au cours d'une conférence au cinéma du casino, il a évoqué le régionalisme architectural dans sa diversité et ses évolutions à travers des exemples pris sur la Côte Fleurie.

Du régionalisme à Villers-sur-mer

La maison à colombage est devenue au fil du temps le symbole de la Normandie même si elle n'est en rien représentative de la diversité des constructions de notre région. Des premières représentations littéraires ou picturales du 19^{ème} siècle jusqu'aux panneaux des promoteurs immobiliers d'aujourd'hui, le pan de bois s'est imposé dans l'architecture de villégiature. Son statut, sa nature et sa mise en œuvre ont pourtant beaucoup évolué.

Il faut bien distinguer les constructions vernaculaires des 16^{ème} (Ferme du Lieu de la Fontaine), 17^{ème} (Ferme du Lieu Favrol) ou 18^{ème} siècles (Presbytère) qui contribuent, selon les villégiateurs, à donner un aspect pittoresque et authentique au lieu, et les constructions ultérieures qui s'en inspireront librement.

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'architecture auvergnonne en pans de bois du village qu'est Villers est largement boudée par les fondateurs de la nouvelle station de bains. Comme les constructions vernaculaires sont associées à l'insalubrité des bâtiments de ferme, le bois structurel de l'architecture des premières « villas », sera caché derrière un appareillage de briques ou un enduit.

A Villers-sur-mer, une construction fait pourtant exception. Il s'agit de la Maison normande construite en 1864 ou 1868 pour Monsieur Vinnebeau, dans la version francisée de son nom, car il s'appelle en fait Winbow. Il est sujet britannique. On se demande alors s'il n'a pas tant cherché à retrouver la ligne et l'ambiance des cottages du sud de l'Angleterre (où cette attirance pour le pittoresque est déjà dans l'air du temps) que la silhouette des demeures auvergnones.

Il faut attendre les années 1880 pour que les constructions régionalistes soient de nouveau à la mode. On bâtit dans ce qui devient le « style normand », premier style régional qui devient la référence tant il est diffusé par les recueils d'architecture. Quelques exemples villersois d'architecture régionaliste de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} sont : le « Chalet d'Ambricourt » (aujourd'hui Les Bruyères), « Bois Lurette », ou Le « Chalet Samson ». Ce dernier, dû à l'architecte Henri Bazin, sera agrandi à deux reprises tout en conservant, les toitures à demi-croupes débordantes, le colombage, le hourdis de façade... Le type régional est de nouveau en grâce. Il n'est pas question ici de singer l'ha-

bitat local, bien au contraire. Le colombage, redevenu apparent, conserve son double rôle de mur-armature, et les matériaux de remplissage sont locaux : moellon, brique, tuileau.

Les nouvelles constructions se veulent modernes, même si l'attachement au pan de bois est encore bien là. Les volumes n'ont plus rien à voir avec les demeures « historiques » normandes, il faut s'adapter, aux parcelles, à l'orientation par rapport au rivage, à la vue. En 1903-1904, l'architecte parisien Stephen Sauvestre, qui a contribué à l'édification de la tour Eiffel, signe la villa « Les Algues ». Son système constructif est scindé en deux, avec un soubassement « en moellons durs grossièrement taillés et rejointoyés en creux au ciment de Portland, le surplus est en pans de bois de chêne [taillés aux dimensions d'autrefois] hourdés en brique et en mortier de ciment¹ ». Les fondations sont constituées d'une « forêt de petits pilotis enfoncés à refus et reliés les uns aux autres par des grillages noyés en plein béton » pour s'ancrer sur le terrain glaiseux au pied des falaises des Vaches Noires. L'architecte revendique clairement l'innovation technique.

Le pan de bois apparent est en passe de devenir le vocabulaire dominant sur la Côte et les emprunts à l'architecture vernaculaire du Pays d'Auge sont de plus en plus formels. En 1905, sur la ligne des dunes de Villers, l'architecte Albert Tursin fait construire pour monsieur Blactot, entrepreneur de travaux publics, deux villas jumelles qui prennent alors tout naturellement le nom de Les Dunes 1 et Les Dunes 2. De part et d'autre, sur les parcelles qui jouxtent la propriété on bâtit deux villas indépendantes dans le même style : La Normande et Les Ondes.



Entre villa balnéaire et maison normande, elles sont toutes trois bâties sur le même schéma vertical : une assise en pierre de Caen ou de Creully, parfois prolongée jusqu'au premier étage ; plus haut, une façade habillée de colombages réguliers menuisés, partiellement porteurs. Pour accentuer l'aspect régionaliste, les fenêtres ont de petits carreaux, le toit est recouvert de tuiles plates en terre cuite, agrémenté de « croupes normandes », et parfois même surplombé de faitages en terre cuite émaillée.

Du colombage en chêne véritable des premières villas régionalistes où l'on respectait les modes constructifs traditionnels de la toute fin du 19^{ème} siècle, on est passé à une imitation

du décor des colombages en les réalisant en bois plaqué et plus tard en maçonnerie (brique enduites, puis poutres de béton allant jusqu'à imiter les veines du bois) et en les peignant, car le choix du style normand est un parti coûteux.

Lorsque les moyens manquent pour construire en néo-normand, on rhabille son ancienne villa, quitte à en modifier les proportions. On en profite d'ailleurs pour l'équiper, lors des travaux, du confort moderne tant dans l'organisation de l'espace que dans les équipements de chauffage, d'assainissement ou de confort.

L'architecte Gaston Duprez actualise la « Maison normande » devenue « La Huchette », et « normandise » la petite « Marie-Rose » en gigantesque « Castellamare », vers 1920. Le pignon et l'échauguette à sa droite nous mettent sur les vestiges de l'ancienne villa qui s'est parée de nouveaux atours « normands », peints sur le béton. Ce matériau est très à la mode, relativement facile à mettre en œuvre et particulièrement plastique.

Malgré tous les soins que l'on y apporte, le dessin du colombage trahit souvent son origine. La villa « Le Clos du Rond-Point », dont le « maquillage » a été très soigné ou « La Brouée », bâtie par l'architecte Henri Bazin en 1908, présentent en apparence les caractéristiques de la villa néo-normande, jusque dans les très décoratifs épis de faîtage. Leurs bois très rectilignes et leurs motifs simplifiés ne présentent pas le charme des bois irréguliers et tourmentés d'une bâtisse rurale du 18^e siècle.



On tente parfois des fusions entre différents styles à l'instar de la villa « Les Embruns », signée Georges Boucaud, qui utilise d'une part un vocabulaire régionaliste terrien du Pays d'Auge avec les colombages sous la toiture en tuile plate, et d'autre part des références du style « paquebot », dérivé balnéaire du style international, avec sa loggia-courative, ses bow-windows-cabines à hublots et ses croupes circulaires.

Dans les années 1920-1930, les constructions néo-normandes fleurissent dans ce Villers qui s'étend vers l'est, dans un style plus ou moins épuré sous forme de lotissements. Les maisons se font souvent plus petites, les jeux de toitures se simplifient, le pan de bois est dans certains cas juste cité, mais les constructions sont soignées, à l'instar des maisons des rues Boucicaud, Gambetta ou Guynemer. On combine même différentes influences régionales comme le propose l'architecte villersois Louis Lemaire pour sa propre maison, « Les Buissonnets » (1926).

Dans les années 1930, sur la Côte Fleurie, on « normandise » bon nombre d'édifices. Villas, hôtels, bâtiments administratifs sont rhabillés. Ainsi la poste de Villers occupant une simple bâtisse en brique à deux étages, qui jouxte les locaux des Chemins de Fer de l'Ouest est entièrement réaménagée en 1931. L'architecte en est le villersois Victor Duprez-Bunel.

En fait on a conservé la structure ancienne de l'immeuble existant (bâtiment des P&T et celui des Chemins de Fer de l'Ouest) que l'on a habillé en plaquage sur façade dans le style néo-normand : les colombages sont en chêne, mais appliqués et non-porteurs, l'enduit n'est qu'une imitation de torchis. On a donc redessiné la façade, condamné certaines ouvertures, joué avec le damier régional en pierre et brique. L'ensemble est couvert d'une toiture de tuile plate de pays que couronne une horloge, abritée par un clocheton de style normand.

L'hôtel de Paris, rue du Casino est lui aussi « maquillé », celui des pavillons devient le Normandy-Hôtel, la pharmacie de Paris est devenue l'hôtel Le petit Duc « normand ».

L'appartenance régionaliste apparaît également sur des programmes plus modestes. C'est notamment le cas pour l'opération de logement de type HBM (habitations à bon marché, ancêtres des HLM) issue de la loi Loucheur, rue de l'avenir en 1933. Le colombage n'est qu'allusif, mais il est là !

L'après-guerre ne se prête guère aux constructions régionalistes. Les priorités sont ailleurs. Il faut réparer, reloger, reconstruire... vite. Il faut attendre les années 1960 pour qu'une nouvelle vague de « normandisation », plus « institutionnelle » relance le mouvement. L'ancienne gendarmerie en brique de 1886 devient en 1969 la « Maison des Jeunes » (aujourd'hui mairie annexe), habillée d'un simple placage bois agrémenté d'un hourdis en enduit ton pierre. Les plans sont

signés par l'agence des architectes houlgatais Pierre Fine et Maurice Contamin, agissant pour le compte de Guy Merlin qui mène une opération de promotion « de style normand » sur la parcelle voisine : La « Résidence de la Mairie ». Elle se situe en partie sur l'emprise de l'ancienne forge du bourg. Sur ce nouveau bâtiment en béton un l'habillage d'une ossature de chêne est rapporté en doublage. Afin de marquer ce décor néo-normand, un porche est installé à l'entrée de la parcelle. Il permet la circulation entre la place du



marché (où un nouvel accès a été créé) et l'avenue des Belges, et évite une rupture d'alignement de façades.

Avec l'avènement du tourisme de masse, le régionalisme est présent de façon plus ou moins affadée, diluée au fil du temps. On bascule alors dans le pseudo-normand, où le pan de bois plaqué – parfois même seulement un vestige de celui-ci – tente de rattacher le bâtiment à la région, au dessus d'une porte d'entrée ou sur un pignon sur rue. Au fur et à mesure de l'avancement des programmes immobiliers et de la rentabilité qu'ils doivent rapporter aux promoteurs, l'ornementation se réduira comme une peau de chagrin. On peut le remarquer aisément dans les diverses « résidences » de Villers construites entre 1970 et 1990. Il semble désormais anachronique de parler de régionalisme dans un contexte où l'on crée des valeurs d'ambiance et des décors ajustés, qui sont bien loin des objets architecturaux qui firent le patrimoine balnéaire. Cependant, ces ensembles offrent à la ville une capacité d'hébergement adaptée à notre époque et indispensable à sa survie.

À l'ère du développement durable, on a vu naître à Villers quelques constructions innovantes à ossature bois. Ne viendraient-elles pas rappeler de façon actualisée les principes et méthodes de l'architecture augerone ?

Les lévriers ont fait le spectacle

«Spectaculaire ! On se croirait à Vincennes». Les 2 000 personnes qui ceinturaient, le 14 août, le terrain de football devenu pour 3 heures un cynodrome étaient ravies par l'événement. Pour la plupart néophytes, elles ont découvert des courses pleines de suspense. Munis de muselière pour éviter les morsures, les whippets, des lévriers de 10 à 12 kg, s'élançaient de boîtes, tout comme les chevaux, poursuivant un leurre jusqu'à la ligne d'arrivée où ils se jetaient dessus pour le déchiqueter. Jacky Follet, l'organisateur, président de la société canine de l'Aisne, a été surpris par le succès de la manifestation. «Le spectacle aurait été encore plus alerte si la piste avait mesuré une centaine de mètres supplémentaires et si elle n'avait pas été rendue glissante par les pluies du début de l'après-midi». Etonné même par la recette du pari mutuel qui a été plus importante que lors d'une journée de championnat de France. Ce succès est dû aussi aux propriétaires de ces animaux qui parcourent la France et l'Europe au gré des compétitions. «Nous ne faisons pas ça pour l'argent, il y en a très peu avec une prime de 20 € par partant, mais pour le plaisir de voir réussir son élevage» explique Christian Siino de la région parisienne. «Il y a 35 ans, en 1983, mon oncle m'a donné le virus. J'ai acquis une femelle whippet et je suis tombé sur une chienne exceptionnelle». Son meilleur souvenir reste un titre de champion d'Europe obtenue avec Shawnee acquis en 2003. «C'était formidable ! Mais c'est un travail de tous les jours pour marcher à côté des chiens pendant 5 à 6 km. D'autres éleveurs les entraînent en roulant à leurs côtés à vélo ou en les plaçant sur un tapis roulant». Les whippets sont des sportifs et ont une nourriture adaptée, 200 g de viande rouge, des pâtes, du riz et des légumes. Musclés naturellement, ils peuvent dépasser en course 60 km/h.

Les boîtes s'ouvrent pour une course folle

Christian Siino et sa championne d'Europe, Shawnee.



Émotion et grâce avec François Mauduit

Charme, élégance, grâce. François Mauduit, ses danseurs et danseuses ont conquis le millier de spectateurs venu assister au gala d'ouverture de «Danse sur le sable». Dans un répertoire très large, un mélange de pas de deux, d'ensembles, de ballets classiques, de créations contemporaines, la compagnie a dévoilé l'étendue de son talent. Ce programme varié a permis de mettre au mieux en valeur le talent artistique de chacun des artistes et leur technique. Une vitrine pleine d'émotions autant par les styles chorégraphiques que musicaux. Avec François Mauduit, on voyage dans le temps et dans le merveilleux mais encore dans la tristesse pour mieux faire vibrer le spectateur. Venant de plusieurs pays, de compagnies différentes et formés dans les plus grandes écoles, ces danseurs éprouvent tous le besoin d'évoluer librement pour le plus grand plaisir du public. Longuement applaudie, la compagnie de François a remporté un énorme succès qui s'est poursuivi, dimanche, par un nouveau spectacle par un hommage à Dalida, « Dalida, laissez-moi danser ».



La compagnie de François Mauduit.



Un spectacle tout en grâce

*François Mauduit
fait partager son émotion*



Les Porsche ont paradé sur la digue

Qu'elles soient flambant neuves ou d'occasion, qu'elles se nomment 911, Carrera, Cayman ou Cayenne, les Porsche possèdent un charme bien typé avec leurs petits pare-chocs chromés, leurs performances détonantes, un design remis au goût du jour, leur confort. Toutes ont fait l'admiration des nombreux visiteurs venus les caresser, dimanche, sur la digue promenade. Une balade remplie de découvertes parmi les 50 exposées et des personnages toujours prêts à parler de leur passion pour la marque allemande. Gégé est un ceux-là. «*Enfant, dit-il, j'allais souvent au salon de l'automobile, au Grand Palais. J'avais l'impression, alors, que les Porsche étaient une sorte de jouet, vu leur petite dimension. Les circonstances de la vie m'ont permis de m'offrir ce jouet et j'en éprouve énormément de plaisir. Le bruit du moteur, c'est une musique !*». Sa 911 cabriolet à quatre roues motrices brille de tous ses chromes. «*J'aime partager mon plaisir et le communiquer à tous ceux qui me questionnent*». Gégé fait partie comme la plupart des exposants d'un club indépendant, Auto Passion Normandie qui compte 55 membres, une bande de passionnés qui viennent de tout horizon. Sous une tente, les derniers modèles de la marque et la 911 de Raymond Narac, vainqueur des 24 heures du Mans 2007, en catégorie GT2, attirent d'autres regards émerveillés. «*Cette journée, dit le directeur commercial du Centre Porsche de Rouen, Eric Antoine, est très importante pour nous, car on fête notre 60^e anniversaire. Que l'on achète une Porsche neuve ou d'occasion, notre gamme est ouverte à tous les portefeuilles*». Encore faut-il qu'il soit bien garni ! Marque remarquable aussi par ses succès sportifs. Porsche a triomphé en endurance, en F1, en rallye, en raid, un peu partout dans le monde. Du rêve à la réalité, il n'y a parfois pas loin, mais pour beaucoup, posséder Porsche restera inaccessible.

Les Porsche sur la digue



Les curieux sont nombreux à admirer les Porsche.



Raymond Narac et sa Porsche, vainqueur au Mans en 2007 en compagnie de Jean Le Boudier, directeur de la thalasso de Deauville, sponsor du rassemblement.



Programme des animations automne-hiver

Vendredi 17 octobre

■ Visite guidée «Vitraux de l'église St Martin»
14h30 - 5 € adultes - 2,50 € enfants - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Jeudi 23 et vendredi 24 octobre

■ L'Atelier des Chefs «La Coquille St Jacques»
10h à 18h - Cuisine de la salle panoramique du Casino
8 € - Inscriptions à l'Office de Tourisme



Vendredi 24 octobre

> Concert classique avec l'Orchestre La Fraternelle de Caen
21h - Eglise St Martin - 5 €

Samedi 25 octobre

■ Projection photos «Moscou - St Pétersbourg»
17h30 - Cinéma du Casino - 2 € (Téléthon)



Samedi 25 et dimanche 26 octobre

■ Braderie de vêtements au Foyer St Paul - Association des Familles Villersaises
> 13ème Fête de la Coquille St Jacques - Thème «Québec»

Du 27 au 31 octobre

■ Ateliers du Méridien «Monstres et sorcières»
Salle Bagot - 4 € la séance, 20 € la semaine
Inscriptions à l'Office de Tourisme (pour les 4-12 ans)
■ Le CALM : Stages sportifs de tennis et tir à l'arc - Zap Club
A partir de 7 ans - Inscriptions à l'Office de Tourisme



Vendredi 31 octobre

■ Halloween : défilé des enfants maquillés et costumés
15h - Centre-ville
■ L'Atelier des Chefs «Potiron»
10h à 18h - Cuisine de la salle panoramique du Casino
8 € - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Lundi 3 et mardi 4 novembre

■ Ateliers du Méridien
«Bienvenue à Jurassique Plage»
Salle Bagot - 4 € la séance, 20 € la semaine
Inscriptions à l'Office de Tourisme (pour les 4-12 ans)

Dimanche 9 novembre

■ «La Malle aux jouets» au gymnase
- Amicale du Personnel



5 et 6 décembre

> Téléthon

Du 15 au 31 décembre

■ Concours d'illumination des maisons particulières
Inscriptions à l'Office de Tourisme - Remise des prix le 27 décembre

Samedi 13 décembre

■ Concert de Noël avec la chorale «A Cœur Joie de la Côte Fleurie»
20h30 - Eglise St Martin - Gratuit (programme vendu au profit du Téléthon)

Du 22 décembre au 3 janvier

■ 6ème Fête du chocolat
Ateliers gourmands du 26 décembre au 3 janvier
Commerçants 100% chocolat
Démonstrations et dégustations chez les pâtisseries
Marché gourmand du Nouvel An les 27 et 28 décembre



Lundi 22 décembre

■ L'heure du Conte
15h à 17h - Bibliothèque de Villers
- Gratuit

Mardi 23 décembre

■ Arrivée spectaculaire du Père Noël à Villers
Sur la digue face au Casino

Mercredi 24 décembre

■ Rencontres avec le Père Noël
9h30 à 11h : parking de Villers 2000
11h30 à 13h : devant la Mairie

Vendredi 26 décembre

■ L'Atelier des Chefs «Foie gras»
10h à 18h - Cuisine de la salle panoramique du Casino
8 € - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Samedi 27 et dimanche 28 décembre

■ Marché gourmand du Nouvel An
10h à 18h - Salle panoramique du Casino - Gratuit

Lundi 29 et mardi 30 décembre

■ Animations pour les enfants
15h à 18h - Salle panoramique du Casino - Gratuit

Samedi 3 janvier

■ Les enfants Rois
Spectacle et goûter
15h45 - Salle panoramique du Casino - Gratuit

État civil

Naissances

Mathis BUCAILLE, né le 30 avril
Gwendal CHEVALLIER, né le 28 mai
Paul RONSSIN, né le 3 juin
Théo VANDEL, né le 30 juillet
Louise POULETTE-DEPARDIEU, née le 26 août

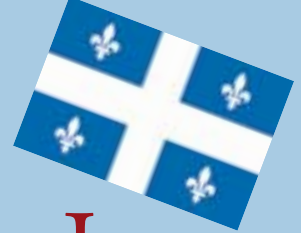
Décès

Monsieur Adrien QUIGNETTE, décédé le 11 juin
Monsieur Jean LE DOUCE, décédé le 14 juin
Madame Suzanne FORIN, décédée le 25 juin
Madame Simone GILLET, décédée le 29 juillet
Madame Odette AUBIN, décédée le 4 août
Madame Solange VACHON, décédée le 25 août
Monsieur Charles RAGUS, décédé le 28 août

Mariages

Monsieur Xavier JOSSIC et Mademoiselle Jessica LENGRAND, le 31 mai
Monsieur Olivier DUVAL et Madame Sybille ETTOUATI, le 14 juin
Monsieur Guillaume LORY et Mademoiselle Jeanne SAPIN, le 20 juin
Monsieur Cyrille AUDUREAU et Madame Mathilde SALAÜN, le 21 juin
Monsieur Stanislas LE CHEVALIER et Mademoiselle Laure VAN GAVER, le 10 juillet
Monsieur Jacky NOREST et Madame Brigitte GANTIER, le 11 juillet

Le grand rendez-vous de l'automne



13^e Fête de la Coquille St-Jacques

Samedi 25 et dimanche 26 octobre 2008

Centre-ville et Casino - de 9h à 18h

La Fête de la Coquille réunit chaque année les plus grands chefs de la région et près de 50 000 visiteurs autour de ce produit d'exception. Elle est devenue au fil des ans un rendez-vous gastronomique incontournable.

Durant deux jours, les fins gourmets peuvent assister à des démonstrations de recettes et s'attabler pour déguster les différentes spécialités de la région.

La Fête de la Coquille, c'est également l'occasion de faire découvrir au public un pays ou une région du monde : ses coutumes, son folklore, ses spécialités culinaires. Cette année, la ville de Québec est à l'honneur pour le 400^e anniversaire de sa fondation.

La Fête de la Coquille, c'est aussi 20 tonnes de coquilles vendues directement par les pêcheurs de la région, 160 exposants, une foire aux vins, des intronisations dans les confréries gastronomiques, des dégustations ...



Programme

Animation : Jean-Pierre Descombes et son Quiz-Show

Thème : Québec

Village québécois

Place du Marché

■ Artisanat et spécialités gastronomiques (laine polaire, crêpes, bières, St-Jacques au sirop d'érable, canneberge, vin de glace...)

■ Concerts et bals québécois

■ Animations : tire d'érable, mini-tempête de neige, présentation de l'acériculture (sirop d'érable)...

Exposition «Québec : 400 ans, ça se fête»

Fabienne Thibeault, marraine de la fête
Sera présente le dimanche 26 octobre pour le défilé officiel et des séances de dédicaces.

Village des Saveurs

Sous chapiteau parking de l'Armistice

■ Démonstrations de recettes et dégustations avec Christian Girault (restaurant l'Abbaye de Beaumont en Auge) et les Disciples d'Escoffier : 7 démonstrations par jour sur le thème de la Coquille St-Jacques

■ Cuisine ouverte et espace dégustation

■ Allée gourmande : confréries gastronomiques, producteurs locaux, spécialités de la mer...

■ Exposition «Et si je vous dis Saint Jacques... »

Défilés et intronisations avec les confréries gastronomiques

Vins de Montlouis, Coquille St-Jacques de la Côte d'Emeraude, Teurgoule, Goustes Bourdelots du bocage Athisien, Huître

Normande et saveurs océanes, Pont L'Evêque, Livarot, Andouille de Vire, Goustiers de Falaise, Fins Gourmets de Longny, Coquille St Jacques des Côtes d'Armor, Rillettes Sarthoises du Mans, Académie culinaire de la Coquille St Jacques...

Grand marché de la Coquille St-Jacques et des fruits de la mer

Rue Général de Gaulle

Des tonnes de Coquilles St Jacques vendues à un prix de « fête » et des produits de la mer proposées par les pêcheurs de la région.

Marché gastronomique et artisanal

En centre-ville

Plus de 150 exposants avec des produits du terroir, plats cuisinés, articles de décoration, livres, jouets...

Animations musicales le samedi

Sur le podium place du marché

■ Chants québécois avec «Hubert Tremblay»

■ Bal québécois avec «La Pointe au Pic»

■ Chants de marins avec le groupe breton «A Virer»

En ville

■ Formation «Cuivres et tambours de la Nouvelle France»

Animations musicales le dimanche

Sur le podium place du marché

■ Chants québécois avec «Hubert Tremblay»

■ Concerts avec le groupe québécois «Tabarnouche»

■ Chants de marins avec le groupe breton «A Virer»

■ Petit concert avec Fabienne Thibeault

En ville

■ Formation «Cuivres et tambours de la Nouvelle France»

■ Grande fanfare «Showband RSF», classée 6^e au concours mondial de Showband

■ Groupe folklorique «Le Trou Normand»

Foire aux vins et produits fins

Place du Casino

Vins de Bourgogne, de Bordeaux, d'Anjou, Sancerre... Foie gras, soupe de langouste, terrine de St-Jacques, épices...

Animations foraines

Place du Casino et parking de l'église

Manèges enfants, simulateur, circuit de mini-quads, structures gonflables, stands forains

Navette en petit train entre Villers 2000 et le centre-ville

Le Casino, partenaire privilégié de l'événement

■ Exposition de peintures avec Christian Boutroux jusqu'au 6 novembre

■ Dîner dansant « Spécial Fête de la Coquille », animé par Régis Suez - Menu à 47€ tout compris

> Samedi 25 octobre à 20h - Salle panoramique du Casino

■ Dîner animé par PAT FOX - Menu à 29€ boissons non-comprises

> Samedi 25 octobre à 20h - Restaurant du Casino

En marge de la fête

Les Ateliers des Chefs les 23 et 24 octobre. Démonstrations et dégustations avec les Disciples d'Escoffier

5 recettes différentes : 9h30/10h45 - 11h/12h15 - 14h/15h15 - 15h30/16h45 - 17h/18h15

Cuisine de la salle panoramique du Casino - 8€- Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le grand rendez-vous de l'automne

13^e Fête de la Coquille St-Jacques

Samedi 25 et dimanche 26 octobre 2008

Centre-ville et Casino - de 9h à 18h

